

ÉDITORIAL

Erreur

En refusant de répondre à l'invitation du Président de la République, alors que les représentants des grands partis, des confessions religieuses, de la société civile s'y rendent avec un intérêt marqué, les opposants radicaux commettent une triple erreur qui leur coûtera sans doute très cher demain :

1- Ils confirment leur isolement au sein de la classe politique congolaise qui, elle, se félicite de l'initiative prise par le chef de l'État de s'entretenir avec ses leaders dans le calme et la sérénité.

2- Ils ratent une occasion unique de parler d'homme à homme, en tête à tête, avec la plus haute autorité de l'État et de lui dire comment ils voient l'avenir du pays, comment ils comptent y participer.

3- Ils contreviennent à l'un des principes les plus essentiels qui régissent nos sociétés africaines, celui du dialogue, de la palabre, de l'échange courtois entre responsables qui permet d'éviter les conflits.

Choisir, comme le font certains, de quitter ostensiblement le Congo alors que débute cette première phase de la concertation nationale est un acte grossier, vulgaire, qui démontre l'incapacité de son auteur à se comporter en citoyen responsable. Il confirme une rupture avec la nation que l'on pressentait depuis longtemps mais que l'on n'osait imaginer aussi vulgaire.

L'Histoire, dont une page se tourne aujourd'hui chez nous, retiendra que quelques individus ont refusé la main qui leur était tendue et sont venus ostensiblement chercher au cœur de l'ancienne puissance coloniale une aide qui ne leur sera jamais consentie. Elle condamnera sans appel une attitude qui témoigne de la lâcheté de ceux qui accomplissent aujourd'hui cette démarche, foulant aux pieds l'une des règles les plus essentielles de la démocratie qui est la libre confrontation des idées et des programmes.

Ajoutons, pour conclure sur le sujet, qu'en agissant ainsi les opposants radicaux rompent leurs derniers liens avec le peuple dont ils prétendaient exprimer les espoirs.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSULTATIONS NATIONALES

L'Upads y voit « une nouvelle forme d'imposture »

Après les concertations politiques de Brazzaville, d'Ewo et de Dolisie, le Bureau politique de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) s'est engagé, après réflexion, à ne pas participer aux consultations nationales entamées par le président de la République.

Le 22 mai à Brazzaville, le Bureau politique de la première force de l'opposition congolaise, sous la direction du secrétaire général, Pascal Tsaty Mabiála, a rendu publique la

de l'État, non pas par irrévérence, mais par conviction de ce que cette initiative ne répond pas à la préoccupation du peuple congolais. Ces consultations n'énoncent



Une vue des membres du bureau politique de l'Upads

déclaration relative aux consultations entreprises par le président de la République Denis Sassou N'Guesso. Après analyse, l'Upads a relevé le caractère grave d'une telle initiative d'autant plus que personne ne connaît les tenants et les aboutissants de ces consultations.

Les intentions du président de la République ne sont pas claires

« Face à cette autre forme d'imposture, l'Upads a choisi de dire non à l'appel du chef

pas l'intention réelle du président de la République au moment où la préoccupation majeure du peuple congolais et de la classe politique demeure la préparation de l'élection présidentielle de 2016 », déclare le bureau politique de l'Upads.

Considérant cependant le dialogue comme une vertu nécessaire pour discuter et trouver des solutions aux problèmes qui touchent la marche de la République, l'Upads dénonce la mauvaise foi du pouvoir ac-

tuel qui n'a jamais traduit dans les faits les recommandations des précédentes concertations politiques.

Au regard de la non-prise en compte de certaines recommandations par la majorité présidentielle, l'Upads avait cosigné, en mars dernier, avec les autres partis du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et de l'alternance démocratique (Frocad), un mémorandum adressé au président de la République. « Lequel mémorandum trace, de manière claire, les contours nécessaires pour la tenue d'une élection présidentielle apaisée et d'une alternance démocratique en 2016. Plutôt que de donner suite à ce mémorandum dans les formes requises, le président de la République, dans une fuite en avant, a choisi de répondre aux aspirations légitimes de l'opposition par une farce qui frise à la fois le mépris et le peu de considération », peut-on lire dans cette déclaration.

Le principal parti de l'opposition a ainsi profité de l'occasion pour rappeler à ses militants que des sanctions sévères seront prises à l'encontre des cadres et dirigeants du parti qui prendraient part, sous quelques prétextes que ce soit, aux consultations en cours, même à titre individuel.

Josiane Mambou Loukoula

♦Poursuivant ses consultations, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, recevra ce 26 mai, en matinée au palais du Peuple, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, le président Joachim Yhombi Opango, en sa qualité d'ancien chef de l'État, le Mouvement pour les intérêts congolais et le salut (MIS) de Bonaventure Mizidy, la Jeunesse unie pour la République (JUR), le Conseil national de la jeunesse (CNJ). Dans l'après-midi, le tour reviendra aux Partis et groupements politiques du Centre de Maurice Kiloko, le Parti pour l'unité, la liberté et le progrès (PULP) de Médard Mousodia, l'Association des défenseurs et messagers de la paix de Romuald Tchissambou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maoakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONSULTATIONS POLITIQUES

L'Upads fait erreur

En l'espace de trois jours, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a rejeté, dans deux actes successifs, l'initiative des consultations politiques engagées par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en vue de réfléchir à l'avenir des institutions du pays. La principale formation de l'opposition congolaise a, en effet, cosigné, le 19 mai, avec plusieurs partis de l'opposition radicale, la déclaration du Frocad (Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique), et rendu public, le 22 mai, un communiqué à l'issue de son propre bureau politique.

Dans l'une comme dans l'autre de ces deux annonces, le moins que l'on puisse dire est que l'Upads a décidé d'abandonner la ligne du dialogue qu'elle s'était imprimée depuis quelques années, lorsqu'elle était parvenue, au terme d'une longue bataille de restructuration interne qui a laissé des traces, à se redonner une posture de parti de gouvernement ainsi qu'elle l'a toujours proclamé. Et si, dans ce cheminement vers la rigidité, le parti de Pascal Lissouba faisait erreur ?

« Imposture », tel est le mot utilisé par l'Upads, à l'issue de la réunion de sa haute instance dirigeante, pour qualifier les consultations en cours depuis le 20 mai, entre le président de la République et plusieurs dirigeants politiques et acteurs de la société civile. Pour ce parti, comme pour la plateforme à laquelle elle appartient, le Frocad, le refus catégorique est l'unique réponse à ces pourpar-

lers, non- contraignantes, il est vrai, qui se déroulent au palais du peuple.

Même lorsque les responsables de l'Upads soulignent dans leur communiqué que le boycott de l'initiative présidentielle ne relèverait pas d'une quelconque « irrévérence » de leur part, ils savent qu'agir ainsi contraste lourdement avec une vision de rassemblement. Rappelons que depuis son congrès (de sortie de crise) de 2006, ce parti a conclu quelques alliances, qui ont toutes périclité lorsque ses partenaires préféraient le repli sur soi à la concertation.

Tel fut notamment le cas lorsque l'Upads signa avec le RDD (Rassemblement pour la démocratie et le développement) et l'UDR-Mwinda (Union pour la démocratie et la République) pour le compte de l'ANR (Alliance pour la nouvelle République), le 11 mai 2007. Alors que ses deux partenaires boycottaient les élections légis-

latives de cette année-là, la formation de Pascal Tsaty Mabiala passait outre cette consigne et présentait ses candidats. Parti d'opposition, elle refusa aussi de rejoindre le FPOC (Front des partis de l'opposition congolaise) constitué dans la perspective de l'élection présidentielle de 2009, et n'émargea pas non plus dans l'autre plateforme de l'opposition formée par les partis signataires de la déclaration du 18 août, qui contestaient les résultats des élections législatives de 2012.

L'Upads a aussi pris part aux concertations politiques d'Ewo, en 2011, à celles de Dolisie, en 2012, évitant de pratiquer la politique de la chaise vide dont ses alliés ont le secret. À la différence de ces derniers, d'ailleurs, elle siège dans les deux chambres du Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat, ainsi que dans les conseils départementaux et municipaux.

Depuis qu'est engagé le débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, la position de l'Upads est connue et se résume au rejet de tout projet de changer la loi fondamentale en vigueur. Comme ce parti, d'autres formations, y compris au sein de la majorité présidentielle expriment, soit

leur refus, soit leur prudence vis-à-vis de cette démarche ; d'autres par contre n'y voient aucun mal et se mobilisent pour un tel changement, quittes à en demander la caution au peuple souverain, au moyen d'un référendum. Il y a bien évidemment aussi le fait que les uns, comme les autres, appellent à la tenue d'un dialogue « inclusif », quand bien même, sur ce point, les divergences seraient notables sur les objectifs de celui-ci.

Notons, tout de même, que les consultations entreprises par le président de la République, le 20 mai, qui se poursuivront ce mardi 26 mai et sans doute, mercredi, ne sont pas un appel à la signature d'un quelconque document qui lierait les mains de ses signataires. Entouré de son directeur de cabinet, le ministre d'État Firmin Ayessa, et de son ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, le président de la République accueille ses hôtes, avec qui il échange à bâtons rompus, sans les engager à signer quoi que ce soit.

Comment dans ses conditions, le principal parti de l'opposition, dont plusieurs responsables siègent au sein des institutions de la République, peut-il, choisir de ne pas adresser la parole de vive voix au chef de l'État ? Comment, en plus, l'Upads peut-elle adresser des menaces « qui prendraient part, sous quelque prétexte que ce soit,

aux consultations en cours, même à titre individuel » sans faire croire aux observateurs de la scène congolaise que ce que l'on demande avec opiniâtreté à autrui est parfois difficile à réaliser par soi-même ?

Il est entendu que l'opposition, dans son ensemble, salue les sons de cloches divergents au sein de la majorité concernant le changement de la Constitution exprimés librement par certaines formations de cette famille politique. À ce jour, aucun des responsables de ce côté-ci n'a été officiellement menacé de quoi que ce soit. On a l'impression, au regard du radicalisme qui s'empare de l'Upads, notamment sur les pourparlers en cours, avec le président de la République, que le principal représentant de l'opposition congolaise se laisse dicter son discours par des partis, pour la plupart marginaux, qui n'ont pas l'expérience qu'elle a acquise dans la gestion des affaires publiques du temps où elle était au pouvoir, entre 1992 et 1997. Pense-t-elle sans doute, devant le populisme qui caractérise ses alliés que le moment est venu de ratisser large en comptant sur leur apport ? L'Upads ne doit pas oublier que le dialogue a toujours fondé les rapports entre les hommes. En rejeter le principe, en suivant ceux qui n'y trouvent pas d'intérêt presque par habitude peut être une grande erreur.

La rédaction

LE FAIT DU JOUR

État islamique : angoisse et latence de la communauté internationale

Comment comprendre le jeu auquel se livrent les puissances occidentales au Proche Orient, dans la lutte qu'elles ont engagée contre les djihadistes de l'État islamique ? Au même moment, en effet, où elles multiplient les déclarations apitoyées et apeurées sur l'avenir de cette région au cas où les islamistes parviennent à leurs fins, elles regardent sans sourciller s'effondrer le régime de Damas. Car, même si le président syrien Bachar Al Assad n'a pu souscrire aux appels de la Communauté internationale qui lui demandait, entre autres, de composer avec son opposition armée « modérée » s'aliénant de fait les sympathies des « grands » de ce monde, la guerre que mène ce qui reste de ce pouvoir aujourd'hui est dans une certaine mesure aussi dirigée contre la nébuleuse terroriste.

Au regard de la double pression militaire et diplomatique, chaque jour grandissante, qui s'abat sur le pouvoir en place à Damas, de la part des djihadistes et des puis-

sances qui lui sont hostiles, il est permis de croire à un effondrement rapide de ce régime. Depuis quatre ans, Bachar Al Assad et ses partisans auraient tout tenté pour résister à l'isolement international qui les étirent, ils se sont dépensés pour contenir la furie des rebelles, le vent ne tourne plus en leur faveur. À présent que les insurgés contrôlent plus de 50% du territoire syrien et s'enfoncent inexorablement en Irak, les y déloger ne va pas être une tâche facile. La preuve, depuis plusieurs mois, les États-Unis et la France ne parviennent pas à modifier le rapport des forces sur le terrain en dépit d'un engagement aérien soutenu.

On se trouve dans une situation paradoxale où, devant le même ennemi honni par tous – l'organisation de l'État islamique en l'occurrence –, les forces qui jurent le combattre s'affaiblissent mutuellement. Imaginons le scénario, plus que probable, où les rebelles islamistes conquièrent Damas, la capitale syrienne, et y établissent leur administration. Ils renforce-

raient même moralement tous les groupuscules créés ici et là, qui lui ont fait allégeance. De quelle marge de manœuvre disposerait alors la Communauté internationale pour réagir ? De la même, presque, peut-on dire, comme c'est souvent le cas en de telles circonstances, qui consiste à appeler à la formation d'une vaste coalition entérinée par les Nations unies, afin d'« empêcher par tous les moyens l'avènement d'un régime obscurantiste et barbare dans un monde libre ».

La même erreur fut commise en Libye lorsque la coalition menée par la France obstrua toute démarche de l'Union africaine d'user du dialogue pour convaincre Mouammar Kadhafi de réaliser qu'il ne s'en sortirait pas au moyen des armes dont il disposait. Le change est donné, depuis, par l'installation du chaos en Libye. Même si des efforts sont entrepris pour remettre ce pays en ordre, cela passera encore par d'énormes sacrifices que devront endurer les populations civiles livrées à elles-mêmes.

Dans un an, ou deux, sait-on jamais, il pourrait se produire la même chose en Syrie. Le fait accompli est-il peut-être même proche. Quand ce sera le cas, Bachar Al Achad perdrat ainsi le pouvoir qu'il dispute à ses ennemis depuis de longues années avec le décompte lugubre des dizaines de milliers de vies de ses compatriotes sacrifiées. Pour ce qui la concerne, et si l'on observe que les cinq membres du Conseil de sécurité de l'Onu (États-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Chine) convoitent de déterrer la hache de la guerre froide, la Communauté internationale a montré sur plusieurs terrains ravagés par des conflits armés du même type, qu'elle est en perte de vitesse et d'initiative. Elle a globalement perdu le réflexe de savoir choisir entre ce qui est bon, ce qui est moins bon, et ce qui est pire. Les théâtres syrien, libyen, irakien, yéménite et ukrainien montrent, s'il en était besoin, qu'elle ne se montrera pas à la hauteur de sitôt.

Gankama N'Siah

APPELS A CANDIDATURE BGFIBank CONGO

Code : BZV4/05/2015

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank Congo leader sur le secteur bancaire, recherche :

Un Comptable de Banque confirmé (H/F)

Mission :

Assurer la fiabilité des imputations comptables, veiller à la comptabilisation des dépenses de la banque conformément aux lois et règlement en vigueur. Etablir les déclarations fiscales, sociales mensuelles et procéder au paiement dans les délais.

Activités et Tâches :

- Etablir les états comptables nécessaires à la comptabilité générale et à la gestion financière afin d'établir les performances financières de la Banque ;
- Réconcilier la comptabilité avec l'outil de gestion, analysez les écarts et les solutionnez ;
- Mettre en œuvre les contrôles et les solutions pour gérer ces écarts ;
- Réviser les comptes, analysez le résultat fiscal social ;
- Participer à l'élaboration des reportings et des synthèses comptables,
- Etablir les déclarations fiscales et sociales ;
- Effectuer le paiement des factures fournisseurs, le suivi des litiges et la justification des comptes;
- Réaliser des arrêtés comptables mensuels et les déclarations des diverses taxes;
- Etablir les états réglementaires et calcul de certains ratios.
- Contrôler la cohérence d'ensemble de tous ces reportings.

Profil recherché :

- De formation supérieure de niveau Bac+4/5 en Comptabilité et Gestion orienté Banque et Finance ;
- Vous justifiez d'une expérience réussie de 3 à 4 minimum, idéalement acquise dans le secteur bancaire et/ou en Cabinet ;
- Vous possédez une expertise technique qui vous permettra d'appréhender rapidement le poste ;
- Vous maîtrisez parfaitement Excel et idéalement Delta Bank ;
- Vous êtes rigoureux et doté d'un sens aigu de l'initiative ;
- Vous possédez les qualités suivantes : autonomie, rigueur, capacité de communication, organisation, discrétion et polyvalence.

Cette offre vous intéresse ? Merci d'envoyer votre CV détaillé ainsi qu'une Lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com ou sur www.bgfi.com. (Merci d'indiquer en objet le poste pour lequel vous postulez).

VALIDITE DE L'OFFRE JUSQU'AU 05 JUIN 2015

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Réfléchir, c'est toujours s'élever au-dessus des divisions partisans et ne pas se soucier d'être dans la ligne d'un parti. »

Pascal Bruckner, romancier et essayiste français, *Le Monde*, 17 mai 2015

« Le vrai sens de la vie n'est-il pas de laisser plus que l'on a trouvé en arrivant sur terre ? C'est le sens du mot progéniture, pour laquelle on œuvre pour que sa situation dans le futur soit meilleure que celle du temps présent. »

Jacques Godfrain, ancien ministre français de la Coopération, *Le Soleil*, 18 mai 2015

« La République est comme les déesses d'Homère, elle saigne et ne meurt pas. »

Pierre Antoine Cousteau, journaliste et essayiste français, auteur de « *Hugothérapie* » (*Via Romana*, 2015, 286 pages)

« Être amoureux, ce n'est jamais être envieux mais c'est toujours être jaloux »

Giulia Sissa, chercheuse au CNRS, *Le Point* N°2227 du 14 mai 2015

« Il manque au développement de l'Afrique des compétences dans des secteurs bien déterminés. Il faut plus de technocrates et moins de politiciens pour exécuter les projets »

Idriss Seck, ancien Premier ministre sénégalais, *African Banker*, février-mars-avril 2015

COMMUNIQUÉ

La famille Matouta, propriétaire foncière de la zone dite quartier Félix, prie tous ceux qui ont acquis des parcelles de terrain au sein dudit domaine, de bien vouloir se présenter au siège de cette famille sis au n° 04 de la rue Ngoma Ndozi, au château d'eau, munis de leurs documents parcellaires, pour un recensement général de tous les occupants de terrains.

Le présent communiqué tenant lieu de faire part, la présence de tous est indispensable.

Pour tout contact, appeler au 01 176 05 67 / 05 554 08 20 / 06 659 96 21

Pour la Famille MATOUTA
NGOUALA J.B

CONSULTATIONS NATIONALES

Le Rassemblement citoyen propose une autre approche que le changement de Constitution

Dans le cadre des larges consultations nationales qu'il a initiées, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu le 22 mai, tour à tour, le Club-2002 Pur ; le Rassemblement citoyen ; le Forum de la société civile pour les élections libres et transparentes ; le Mouvement pour l'unité et la démocratie au Congo ; les Groupements et associations politiques du centre gauche congolais ; la Caresco ; l'Oeil du peuple et l'Union des forces démocratiques.

Après l'entretien avec le chef de l'État, le président du Rassemblement citoyen (RC), Claude Alphonse Nsilou, a indiqué que l'on peut trouver une solution politique au débat qui polarise l'actualité présentement. Le RC, a-t-il dit, a proposé au président de la République une autre approche. Mais Claude Nsilou n'a pas voulu en dévoiler la substance à la presse.

Celle-ci est contraire au changement de la Constitution, a-t-il poursuivi, avant d'ajouter que le Congo a besoin aujourd'hui de la paix. Selon le RC, le président Denis Sassou N'Guesso est l'artisan de la paix dont le peuple récolte aujourd'hui les fruits.

De son côté, le président Club-

2002 Parti pour l'unité et la République, Wilfrid Nguesso a réitéré au chef de l'État la volonté de son organisation de bâtir une nouvelle République avec lui. Répondant à un journaliste qui voulait savoir la position de son parti sur le changement de Constitution, Wilfrid Nguesso a répondu : « Notre parti est membre de la majorité présidentielle. Il avait signé la déclaration de cette famille politique du 20 janvier 2015 appelant au changement de la loi fondamentale ».

Le président du Forum de la société civile pour les élections libres et transparentes (Fosocel), Céphas Germain Ewangui a affirmé avoir fait le tour d'horizon des questions liées à la consolidation de la démocratie et au processus électoral au Congo. À propos du changement de la Constitution du 20 janvier 2002, il pense que cette loi fondamentale contient quelques anomalies qui méritent d'être corrigées par une révision totale ou partielle. Selon lui, cette problématique sera plus sereinement débattue au cours du dialogue national dont la société civile congolaise, par sa voix, sollicite la convocation dans les plus brefs délais.

Cet avis est partagé par Apollinaire Mouyombo, président du

Mouvement pour l'unité et la démocratie au Congo (Mudec) qui a estimé qu'étant donné que son organisation politique appartient à la majorité présidentielle, elle se dit favorable au changement de Constitution. Le Mudec, a-t-il insisté, soutient le chef de l'État dans sa démarche qui consiste à consolider la démocratie, à changer la gouvernance électorale et à émailler le pays d'infrastructures diverses.

Le Centre gauche congolais, par la voix de son président Valère Mabilia Mapa, a réitéré son vœux d'appeler au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Il a exhorté la classe politique congolaise à accepter un dialogue national sans préalables afin de débattre sereinement, a-t-il renchéri, des problèmes concernant la vie du pays.

Répondant à une question d'un journaliste qui demandait son point de vue sur les autres acteurs politiques qui n'ont pas accepté de prendre part aux consultations présidentielles, Valère Mabilia Mapa a signifié qu'ils ont eu tort. Les consultations sont une occasion pour le président de la République d'écouter les forces vives de la nation, a-t-il lancé.

Roger Ngombé

DÉPARTEMENT DU POOL

La prochaine visite du chef de l'État au coeur d'une réunion

Les populations du Pool s'apprêtent à recevoir le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, dans les tout prochains jours. C'est dans ce cadre que le ministre d'État, Isidore Mvouba, a réuni les membres du Comité consultatif d'appui et de suivi (CCAS) de la municipalisation accélérée de ce département, le jeudi 21 mai à Brazzaville.

Le préfet du département du Pool Jean Michel Sangha a fait savoir qu'il revient à ce comité de s'organiser en premier afin de créer les conditions d'un séjour réussi du président de la République dans le Pool. Jean Michel Sangha a signifié devant l'auditoire que les préparatifs sont

fin prêts. Cependant, il a sollicité l'implication de tous les membres du CCAS et particulièrement du ministre d'État, Isidore Mvouba, président du CCAS.

Il est à noter que la visite du chef de l'État dans le département du Pool sera aussi une occasion de passer en revue certains chantiers liés à la municipalisation du Pool. Nombre de ces chantiers peinent à s'achever. Parmi les difficultés énoncées, le problème d'expropriation des terrains.

Cette réunion a connu la participation des femmes leaders du Pool et des cadres du département du Pool.

Guillaume Ondzé

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)

5 jours

1 au 5 juin 2015

Comment prospecter efficacement et gagner de nouveaux clients ?

3 jours

9 au 11 juin 2015

La fiscalité du patrimoine : perfectionnement

3 jours

14 au 18 juin 2015

La satisfaction client et l'exploitation des réclamations

3 jours

23 au 25 juin 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

LES **A B C** DU TRAITEMENT DES SALAIRES

Du système d'information à la DAS (Déclaration Administrative des Salaires)
1 Formation Avancée + 1 Solution Informatique Adaptée + 1 Assistance Permanente

PROMO 2015
FORMULE INTEGRALE = 3 PRODUITS EN 1
A partir de 500.000

A UN SEMINAIRE DE FORMATION INTEGRALE

I - THEORIE

Principes et Aspects juridiques des salaires.

- Définition, Contrat de travail, Conventions Collectives ;
- Contexture du Bulletin de paye ;
- Eléments de salaires, Heures sup, Congés payés ;
- Calcul de l'IRPP, Charges sociales et Taxes sur les salaires ;
- Fin du contrat de travail : *Motifs, Bulletin pour solde* ;
- Obligations Administratives ;
- Comptabilité des salaires ;
- Tableau de bord et masse salariale

II - PRATIQUE

Traitement informatique à l'aide d'un logiciel de paye

- Configuration d'une base de données de paye ;
- Fichier du personnel et Eléments des salaires ;
- Préparation d'une paye ;
- Saisie et Calculs des bulletins de paie ;
- Impression des états de salaires ;
- Contrôle et Validation des états de salaires ;

Public : Employés des services paie, Comptables

Durée : 6 heures x 4 jours

Animateur : Un Expert

Supports de cours fournis :

- Cours complet sur la théorie des salaires
- Guide d'utilisation de SASMANAGER Paye 2014

Pour aller plus loin avec la formule intégrale
3 en 1

Les **A/B/C** du Traitement Comptable
Les **A/B/C** du Traitement des Immobilisations
Les **A/B/C** du Traitement des Pénalités

B UN SYSTEME D'INFORMATION INTEGRAL

- Evaluation du Système d'information des salaires ;
- Licence d'installation du logiciel SASMANAGER

PAYE*

- Paramétrage de la base de données d'une paye ;
- Configuration d'un Plan de paye ;
- Définition de la grille salariale et fiches de paye ;
- Interface comptable
- Jeu d'essai : *Saisie et traitement des éléments de salaire.*

Configuration requise pour l'ordinateur :

- Système d'exploitation 32 bits ou 64 bits + 8 Go RAM
- Windows Server 2008, 2012
- Windows 7, 8 Professionnel
- Réseau : Serveur et postes clients intégrés dans un domaine
- Système SGBD SQL Server 2005, 2008, 2012

Durée : 3 jours

* SASMANAGER 2014 un logiciel de gestion conçu et développé par un Expert Comptable Agréé CEMAC. Pack de 4 modules intégrés
COMPTABILITE - PAYE - IMMOBILISATIONS - ETATS FINANCIERS (DSF)

C UNE ASSISTANCE INTEGRALE

- Nous vous accompagnons tout le long du processus de traitement de vos salaires.
- L'Assistance téléphonique
- Les Mises à jour des programmes informatiques,
- Possibilité d'intervenir directement sur site pendant les travaux de traitement des salaires ;
- L'Assistance d'un Expert Comptable agréé CEMAC pendant les contrôles administratifs : *CNSS, ONEMO, Vérifications Fiscales, Inspection du Travail*

Durée : 11 mois

Offre exceptionnelle valable jusqu'au 30 juin 2015

- 1 Licence d'utilisation SASMANAGER PAYE2014 ⁽¹⁾
- 1 Installation sur 1 Poste Serveur + 1 Poste client
- 1 Place pour le séminaire de formation
- 1 Assistance On line + 1 crédit de 2heures x 11 mois d'intervention (+ 1 supplément si +1 poste client, +1place)

⁽¹⁾ Licence disponible en 5 Editions selon la taille (nombre de salariés) du Fichier Personnel : Express (5sal), Standard (20sal), PME (50sal), Entreprise (100sal), Intégrale (+100sal)



AUDIT & COMPTABILITE

Expertise comptable - Etudes Financières
Commissariat aux Comptes - Formation

GESTION INFORMATIQUE

Etudes & Développement Informatiques
Logiciels de gestion - Traitement des données

151 Rue Agostino NETO. Rd Point Davum Centreville Pointe-Noire.

Tel +242 04 431 66 00/ +242 05 559 25 80/ +242 06 663 24 52

E-mail sasmanager01@gmail.com

METATOUT

PREFABS

Qualité et Développement Durable !

N'hésitez pas à visiter notre Show-Room !



Bâtiments préfabriqués - Conteneurs de vie - Bâtiments en acier léger galvanisé
Bâtiments en acier structurel - Logements pratiques prêts à l'emploi - Stations Services
Bâtiments écologiques - Bâtiments à systèmes modulaires
Hangars - Cabines Mobilier urbain - Sanitaires

Compte-rendu du Conseil des ministres du samedi 23 mai 2015

Il s'est tenu, ce samedi 23 mai 2015, au Palais du Peuple, une réunion du Conseil des ministres, sous la haute autorité de son Excellence monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de ce Conseil des Ministres, a porté sur l'examen de dix (10) projets de lois, émanant de trois départements ministériels :

Le ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration ; Le ministère du travail et de la sécurité sociale ; Le ministère de la santé et de la Population.

Ouvrant la séance du Conseil des ministres, le président de la République a donné la parole en premier lieu à monsieur Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration.

Répondant à l'apostrophe du Chef de l'Etat, le ministre d'Etat, monsieur Gilbert Ondongo, a soumis pour approbation au Conseil des ministres, le projet de loi portant loi de finances rectificative pour l'année 2015.

Un projet de loi de finances rectificative est déposé au parlement si l'atteinte de l'équilibre financier défini par la loi de finances de l'année est compromise, ou si les recettes constatées en cours d'année sont largement inférieures ou supérieures aux prévisions, ou encore si de nouvelles mesures législatives ou réglementaires affectent l'exécution du budget.

Dans le cas qui nous occupe, le ministre d'Etat, monsieur Gilbert Ondongo a fait valoir que la volatilité des prix du pétrole sur le marché international depuis le début du quatrième trimestre de l'année 2014 non seulement a affecté négativement l'élaboration de la loi de finances initiale pour l'année 2015, mais compromet encore sa mise en œuvre par la baisse des ressources attendues du pétrole et qu'il y a lieu dans ce contexte peu favorable de rectifier la loi de finances initiale, tant en ce qui concerne les prévisions de recettes que les dépenses et de ce fait même de définir les nouvelles priorités pour l'exercice budgétaire en cours.

Le Congo n'est pas le seul pays affecté par le repli de l'économie mondiale. Parmi les grandes économies, seules les projections de croissance des Etats-Unis pourraient connaître une évolution encourageante, 3,1% en 2015 contre 2,4% en 2014. Quant au Congo, il devrait connaître une croissance de 5,1% en 2015.

La loi de finances rectificative, à laquelle a recouru le gouvernement, a pour but de conserver les équilibres budgétaires et d'être pour cela en adéquation avec la situation économique réelle du pays.

En ce sens, le gouvernement, entend mettre l'accent sur les priorités ci-après :

La promotion et l'accompagnement des entreprises dans tous les secteurs de l'économie ;

L'achèvement des équipements en rapport avec l'organisation des jeux africains ;

La municipalisation accélérée du département de la Sangha ;

La poursuite des travaux et actions mis en œuvre avec l'apport partiel des partenaires au développement et les contreparties de l'Etat ;

La poursuite des grands travaux structurants.

Pour ce qui concerne l'exercice 2015, le budget de l'Etat rectifié est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de : deux mille sept cent quinze milliards soixante-six millions (2.715.066.000.000) de francs CFA.

A l'aune de ce qu'exige la nouvelle donne économique internationale, le président de la République, et avec lui le Gouvernement, en appelle à davantage de responsabilité dans l'exécution de nos engagements ; d'où le fait que ce budget rectifié ne porte en lui aucun reniement. Bien au contraire, il est le reflet rationalisé de nos choix politiques, le tout visant à inscrire fermement notre pays sur le chemin d'avenir. Ce chemin est fait d'efforts, de ténacité et de croyance en des lendemains meilleurs encore.

Le projet de loi de finances rectificatif exercice 2015 a été approuvé par le Conseil des Ministres.

Invité par le président de la République à prendre la parole, le ministre d'Etat, ministre du Travail et de la sécurité sociale, le général Florent NTSIBA, a présenté un projet de loi relatif à la création de la caisse d'assurance maladie.

La nécessité de refonder la sécurité sociale pour qu'elle profite à tous est l'une des pierres angulaires du projet de société du Président de la République. Dans le but de concrétiser cette volonté, il a été mis en place le 27 juin 2014, le régime d'assurance maladie universelle.

La gestion de ce régime nécessitait la création de la caisse d'assurance maladie universelle; d'où le projet de loi initié par le Ministre d'Etat, ministre du Travail et de la sécurité sociale, le général Florent Ntsiba.

La Caisse d'assurance maladie universelle aura pour missions :

De gérer le régime d'assurance maladie universelle ;

D'assurer aux affiliés une prise en charge des soins de santé ;

D'accomplir toutes autres missions dévolues par la loi en rapport avec le régime d'assurance maladie universelle.

Le projet de loi portant création de la caisse d'assurance maladie universelle a reçu l'approbation du Conseil des ministres.

Il est enfin revenu au ministre de la Santé et de la population, monsieur François Ibovi, représenté par madame Emilienne Raoul, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, de présenter au Conseil des ministres l'ensemble des projets de loi dont le ministre François Ibovi était porteur.

Le premier projet de loi porte création de l'hôpital général Adolphe Sicé. Il s'agit en réalité de combler un vide juridique. Créé en juin 1931, disposant d'une capacité d'accueil de six cent (600) lits, couvrant non seulement le département de Pointe-Noire, mais

aussi ceux du Kouilou, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, l'hôpital Adolphe SICÉ répond au statut d'un hôpital général conformément au décret du 31 décembre 1996 dont il était opportun et judicieux de le lui reconnaître ; ce que vient de faire le Conseil des Ministres en approuvant le projet de loi portant création de l'hôpital général Adolphe Sicé.

Le second projet de loi porte création de l'hôpital général de Dolisie. Là encore, il s'agit de combler un vide juridique en permettant à l'hôpital de Dolisie d'avoir les capacités suffisantes d'organisation et de fonctionnement en vue d'améliorer la qualité des soins. Pour cela, il devenait nécessaire de lui reconnaître le statut d'établissement public administratif à l'image de ceux de Brazzaville et Loandjili.

Le Projet de loi portant création de l'hôpital général de Dolisie a été approuvé par le Conseil des Ministres.

Le troisième projet de loi est relatif à la création de l'hôpital général 31 juillet 1968 d'Owando.

Il a été construit en 1972 et inauguré le 31 juillet 1975 pour répondre à une forte demande de santé.

Disposant d'une capacité d'accueil de plus de deux cent (200) lits et fonctionnant sans un cadre juridique approprié, il devenait donc opportun et judicieux de lui conférer le statut d'établissement public administratif, ce que vient de faire le Conseil des Ministres en accordant son assentiment au projet de loi portant création de l'hôpital général 31 juillet 1968 d'Owando.

Le quatrième projet de loi, porte création de l'hôpital Mère-Enfant Blanche GOMES. Actuellement cet hôpital est géré en régie, sa personnalité morale se confondant avec celle de l'Etat.

En raison de la nouvelle dynamique dévolue à cet hôpital, il devenait cardinal de le transformer en un établissement public administratif ; doté de la personnalité morale, de l'autonomie administrative et financière.

Le projet de loi portant création de l'hôpital Mère-Enfant Blanche GOMES a été approuvé par le Conseil des ministres.

Le cinquième projet de loi porte création de l'hôpital Edith Lucie BONGO ONDIMBA. Cet hôpital doté de deux cent (200) lits et ayant un statut d'établissement public administratif, aura une vocation interdépartementale pour servir de référence aux départements de la Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha, Likouala, Plateaux. Il aura aussi une vocation sous régionale dans la prise en charge des pathologies chirurgicales sensibles.

Le projet de loi relatif à la création de l'hôpital Edith Lucie BONGO ONDIMBA a reçu l'approbation du Conseil des ministres.

Le sixième projet de loi porte création du Centre National de référence de la drépanocytose Maman Antoinette Sassou N'Guesso.

La drépanocytose est une pathologie qui touche plus de cent cinquante millions (150.000.000) de personnes dans le monde. Grâce au plaidoyer de Madame Antoinette Sassou N'Guesso, elle a été

déclarée problème de santé publique par les Nations-Unies. Par ailleurs, les états généraux de la drépanocytose, tenus à Brazzaville en juin 2005, avaient décidé de créer des centres nationaux de référence sur le continent ; d'où la décision de construire dans notre pays un centre national de référence de la drépanocytose. Ce centre aura une vocation sous régionale. Il aura pour mission d'assurer la coordination des activités de lutte contre la drépanocytose. Le projet de loi portant création du Centre National de référence de la drépanocytose Maman Antoinette Sassou N'Guesso a été approuvé par le Conseil des ministres.

Le septième projet de loi se rapporte à la création du centre de traitement de l'insuffisance rénale.

L'objectif poursuivi par le gouvernement est de rendre accessible à tous les patients en insuffisance rénale aiguë et en insuffisance rénale chronique, les soins de suppléance rénale. Dans le but de permettre à ce centre d'avoir des capacités suffisantes d'organisation et de gestion, on devait lui reconnaître un statut d'établissement public administratif.

Le projet de loi portant création du centre de traitement de l'insuffisance rénale a reçu l'approbation du Conseil des ministres.

Le huitième projet de loi se rapporte à la création de la centrale d'achat des produits de santé essentiels. Dans le souci absolu d'assurer l'accessibilité aux produits de santé essentiels à moindre coût aux populations, le gouvernement avait créé la Centrale nationale d'achat de médicaments essentiels (Cenames), puis il s'était associé avec des partenaires pour créer la Congolaise des médicaments essentiels génériques (Comeg).

A la lumière du manque d'efficacité de cette dernière structure, le gouvernement entend créer, la Centrale d'achat des produits de santé essentiels (Capse), sous forme d'établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

La centrale d'achat des produits de santé essentiels a pour objet :

De rendre les médicaments essentiels génériques et autres produits de santé disponibles, accessibles et à moindre coût et de qualité à l'ensemble de la population ; De fournir aux formations sanitaires publiques et privées les médicaments essentiels génériques et autres produits de santé ; D'acheter pour revendre les médicaments essentiels génériques, médicaments traditionnels améliorés et autres produits de santé de qualité.

Le projet de loi portant création de la centrale d'achat des produits de santé essentiel a été approuvé par le Conseil des ministres.

Commencée à 10 heures, la réunion du Conseil des ministres de ce samedi 23 mai 2015 a pris fin à 12 heures.

**Bienvenu Okiemy,
porte-parole du Gouvernement**

APPELS A CANDIDATURE BGFIBank CONGO

Code : BZV3/05/2015

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank Congo leader sur le secteur bancaire, recherche :

Un Responsable Sécurité des Systèmes d'Information (H/F)

Mission :

Vous serez chargé de veiller à l'application/la mise en œuvre de la politique de sécurité de la Banque. Vous aurez un rôle stratégique d'information, de conseil et d'alerte de la Direction Générale sur les risques en matière de sécurité.

Activités et Tâches :

- Maintenir, faire évoluer et appliquer la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la Banque ;
- Sensibiliser l'ensemble des opérationnels à la sécurité, aux risques et aux bonnes pratiques ;
- Etablir et maintenir à jour la cartographie des risques SI de l'entreprise ;
- Participer activement à la mise en place des bonnes pratiques en matière de gestion des données personnelles ;
- Piloter et suivre les audits de sécurité et veiller à l'application des correctifs ;
- Détecter et réagir à un événement de sécurité et piloter le traitement d'incident ;
- Contrôler la bonne application par les équipes de la politique et des règles de sécurité SI.

Profil recherché :

- De formation supérieure de type BAC+4/5 dans les métiers de l'Informatique, idéalement dans le même ;
- Vous avez une expérience probante en définition et mise en œuvre de politiques et directives de sécurité ;
- Vous avez une connaissance du fonctionnement et la mise en œuvre des outils de sécurité constituant l'architecture d'un SI : Firewall, Proxy, VPN, SIEM ;
- Vous avez des connaissances pointues sur les réseaux, systèmes et la sécurité des systèmes d'information ;
- Vous justifiez d'expériences significatives et réussies dans la conduite de projets dans de grandes organisations ;
- Vous avez un bon niveau d'anglais (niveau intermédiaire) ;
- Réactif et autonome, vous possédez des capacités à animer et à coordonner des projets techniques ;
- Pédagogue, vous aimez travailler en mode transversal ;
- Bonne capacité d'anticipation ainsi qu'un bon relationnel

Cette offre vous intéresse ? Merci d'envoyer votre CV détaillé ainsi qu'une Lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com ou sur www.bgfi.com. (Merci d'indiquer en objet le poste pour lequel vous postulez).

VALIDITE DE L'OFFRE JUSQU'AU 05 JUIN 2015

COOPÉRATION

Des échanges B to B congolo-italiens

Une délégation mixte d'hommes d'affaires italiens a échangé avec des chefs d'entreprise congolais, sur des perspectives de partenariat dans le secteur hors pétrole.

Cette initiative italienne a pour but de garantir la continuité des relations économiques et d'accroître le rapport commercial entre les deux pays, dont la coopération est beaucoup plus accentuée sur le secteur pétrolier avec la société Eni Congo. Aussi, cette occasion d'échange d'affaire fait suite aux visites de grands hommes d'Etat italiens et aussi de l'exposition Milan dont le 31 mai prochain est une journée consacrée au Congo. Les Italiens sont prêts à accompagner les entreprises congolaises en partageant leur expérience, profitons de l'occasion qu'offre le gouvernement du Congo, de diversifier l'économie. En effet, le tissu économique italien est composé de plus de 90% des petites et moyennes entreprises. Les entreprises congolaises peuvent s'en inspirer.

Le patron des hommes d'affaire congolais, qui a regroupé tous les entrepreneurs à cette réunion d'échange a évoqué quelques pré-

requis qui pourraient faire bénéficier aux Congolais. Paul Obambi a souligné que les fonds que verse le groupe Eni au gouvernement, devraient être mis à la disposition des entreprises congolaises, pour qu'elles soient capables d'assumer leur part de responsabilité. Il a souhaité aussi développer avec les italiens un compagnonnage pour une véritable coopération. À partir de ce moment, la partie congolaise pourrait suivre le pas.

Quelques entrepreneurs congolais exerçant dans l'agroalimentaire, ont fait part des difficultés qu'ils rencontrent dans le quotidien. Statistiquement, le Congo dépense plus de 300 millions d'Euros par an pour les importations en produits alimentaires. Les italiens veulent renverser cette tendance car le Congo a tous les atouts pour ce challenge. Entre temps, les Congolais ont été invités à présenter des propositions en termes de besoin à soumettre aux entreprises italiennes.



L'échange B to B

« Une collaboration pour apporter notre expertise afin de vous professionnaliser et concrétiser des partenariats, approfondir ces échanges à travers ce canal institutionnel italien », ont conclu les Italiens

Notons que la délégation italienne était accompagnée de l'ambassadeur d'Italie au Congo, Andrea Mazzella. Elle était conduite par le conseiller diplomatique du vice-ministre du développement économique, Alessandra Schiavo.

À la suite de l'échange avec les

opérateurs congolais, les Italiens étaient reçus par le ministre de l'Aménagement du territoire et la délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya. Avec l'homme d'Etat congolais, la délégation lui a fait part de leurs intentions d'accompagner le gouvernement du Congo dans le secteur agroindustriel. Un élan qui s'inscrit dans le cadre du mémorandum signé entre le premier ministre italien, Matteo Renzi et le président du Congo, Denis Sassou Nguesso, lors de sa visite en Italie.

La délégation a visité quelques endroits du pays accompagnée du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou. Forte de cet acquis, elle entrevoit déjà la formation en matière d'agriculture et d'élevage. « Nous allons donner au Congo des machines agricoles pour développer la culture du maïs et démarrer des formations. Voilà des objectifs concrets que nous tenons à réaliser dans les délais », a conclu, Alessandra Shiavo.

Nancy France Loutoumba

COOPÉRATION CONGO-JAPON

Vers une relance véritable des activités

La fabrication de l'éthanol, un projet qui intéresse au plus haut point les hommes d'affaires japonais, a annoncé le 21 mai Shigeru Shiru, ambassadeur du Japon au Congo, à l'issue d'un entretien avec Isidore Mvouba, ministre d'Etat, ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé.

« L'objectif de cette visite était de relancer la coopération économique entre nos deux pays », a poursuivi le diplomate japonais. Ce faisant, les deux personnalités ont esquissé des solutions de coopération dans le cadre de l'industrie et des infrastructures, en s'appuyant sur l'expérience japonaise, y compris la coopération technique. Cette rencontre des deux personnalités a été également l'occasion tout indiquée d'annoncer la venue au Congo d'un spécialiste en urbanisme, pour étudier les possibilités de coopération dans ce domaine. Après l'entretien avec le ministre Isidore Mvouba, l'ambassadeur du Japon et sa délégation ont également été reçus par le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya, avec qui ils ont passé en revue la coopération entre les deux pays particulièrement dans le département des grands travaux.

Lors de ces échanges le ministre Bouya a exprimé plusieurs doléances à l'endroit de ses partenaires, souhaitant par exemple que l'Agence japonaise de coopération internationale qui a cofinancé avec la Banque africaine de développement (Bad), la construction de la route Kéta-sembé située dans le département de la Sangha, puisse poursuivre leur assistance dans la construction du 2e tronçon Sembé-Djoume.

L'appui de cette Agence japonaise a été également sollicité dans la construction de la route Dolisie-Kibangou dans le département du Niari. Les études de faisabilité de la route-rail Brazzaville - Kinshasa étant presque terminées, le gouvernement demande à ce que ces derniers participent aux appels d'offres relatifs à ce projet de grande importance.

Le ministre Bouya a par ailleurs invité la délégation japonaise à s'intéresser également aux travaux d'aménagement des quartiers précaires des villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Guillaume Ondzé et Lopelle Mboussa Gassia

PASSATION DES MARCHÉS

Les animateurs des cellules formés à l'élaboration d'une commande publique

La formation qui a duré quarante-cinq jours a été clôturée le 21 mai par le secrétaire général de la présidence de la République, Jean Baptiste Ondaye. Elle a permis aux animateurs des cellules des marchés publics ainsi qu'aux autres acteurs impliqués dans la passation des marchés publics, d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles dans conception de la commande publique.

Quatre-cent-vingt acteurs de la commande publique ont participé à cette formation organisée par l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), en collaboration avec la Banque mondiale. Les participants à cette session de formation étaient essentiellement les animateurs des cellules de gestion des marchés publics, installées auprès des maîtres d'ouvrages ; les agents de l'ARMP en charge de la ré-

gulation ; les agents de la direction générale de contrôle des marchés publics, intervenant dans le contrôle de passations des marchés publics, chargés de l'octroi des marchés spéciaux.

La même formation a été élargie aux agents évoluant au contrôle budgétaire, à ceux de la direction générale du budget ; aux opérateurs économiques ainsi qu'à ceux de la société civile. Cette formation dont le taux de participation était de 90%, dispensée par un expert de l'IDA, était dispensée en quatre modules à savoir : les fondements juridiques du code des marchés publics ; l'opérationnalisation des marchés publics au Congo ; la gestion des contrats : le rôle central de l'Armp ainsi que le contrôle et l'audit des marchés publics.

De ses quatre modules, plusieurs thématiques ont été

conçues. Entre autres : le cadre juridique international des marchés publics ; le contentieux des marchés publics ainsi que l'audit des marchés publics. À l'issue de la formation, les participants ont reçu des attestations de fin de formation. En organisant cette formation, l'ARMP vise à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des animateurs des cellules des marchés publics et de tous les autres acteurs inclus dans la passation des marchés publics de l'État en vue de leur permettre de faire de bonnes commandes. L'objectif étant de leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences techniques qui leur permettront d'accomplir loyalement leur mission en ce qui concerne les délais d'approbation des marchés publics, notamment l'octroi des avis de non objection.

Firmin Oyé

Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie
Assurance Transport
Assurance Multirisques Habitation
Assurance Glaces Voiture
Assurance Responsabilité Civile

Assurance Santé
Assurance Combustion
Assurance Vieillesse
Assurance Voyage
Assurance Evénementiel

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Agence K17 - Avenue Winston Churchill - Tél : +242 33 89 12 88 / 11 08 16 38
Agence P18 - 128 Avenue Tervilys Tervilys - Tél : +242 33 281 46 43 / 34 12 36
Email : arcongo@arcongo.cg - www.arcongo.cg

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE POINTE-NOIRE

L'institution reçoit un financement de près de deux milliards de francs CFA

Cette subvention du président de la République, Denis Sassou N'Guesso au profit du Conseil de Pointe-Noire contribuera à la mise en œuvre du programme d'investissement de la ville. L'information a été donnée le 20 mai par le président du bureau exécutif dudit conseil, Roland Bouiti Viaudo, à l'ouverture des travaux de la deuxième session ordinaire du Conseil, dite administrative organisée dans la salle de Mariage de la Mairie centrale

La Session qui a ouvert ses portes le 20 mai se poursuivra jusqu'au 29 mai. Durant ses assises, les conseillers départementaux et municipaux vont traiter plusieurs affaires parmi lesquelles, l'examen du rapport-synthèse sur l'état des lieux de la Commune de Pointe-Noire et du district de Tchiamba-Nzassi dont les travaux de restitution ont eu lieu récemment dans la capitale économique. L'examen et l'adoption du projet de délibération portant affectation d'un espace public municipal dédié aux artisans et commerçants qui ne disposent pas d'un espace approprié pour l'exercice de leur métier; la visite guidée des chantiers municipaux entrepris à Pointe-Noire et à Tchiamba-Nzassi, a souligné le premier secrétaire du conseil, Fulgence Ibombo Gakosso.

Ouvrant les travaux, Roland Bouiti

Viaudo a remercié tous ses hôtes qui ont pris part à cette cérémonie avant de présenter aux conseillers, les trois nouveaux conseillers, à savoir, Yolande Keta Bangui en remplacement d'Alexis Ndinga de Génération CAPO, Paulette Pemba en remplacement de Mabio Mavoungou Zinga du RDPS et Antoinette Bikani à la place d'Isaac Follo du PCT. Les conseillers sortant ne pourront plus siéger par convenance personnelle. Parlant des affaires à examiner, il a rappelé que le rapport synthèse de l'état des lieux de Pointe-Noire, contient des informations qui permettront à leur assemblée locale d'élaborer, en toute connaissance de cause, le plan local de développement du département et de la ville, sur la base des attentes légitimes exprimées par les populations. « Il y a des réponses urgentes à apporter face à une demande sociale pressante exercée dans les domaines d'action aussi divers que celui de notre milieu ambiant où tout s'exprime effectivement en terme de priorité et appelle, en conséquence, un nouvel engagement de nos citoyens à s'impliquer davantage dans les questions d'intérêt général. Il revient ainsi aux conseillers locaux, de déterminer la marche à suivre et de faire de sorte que celle-ci reçoive l'assentiment et l'adhésion des concitoyens », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Roland Bouiti Viaudo a rassuré les conseillers de la mise en œuvre progressive du pro-



gramme d'investissement de la ville conformément à leur orientation donnée lors de la session budgétaire de février 2015, sur la construction des ouvrages d'écoulement des eaux pluviales. Ses travaux sont amorcés parallèlement à la réhabilitation des chaussées qui ont atteint un seuil de dégradation très critique, le cas des avenues de la République et de la Liberté où les travaux engagés se poursuivent de façon satisfaisante grâce à une aide du président de la République. « Le programme ainsi engagé, connaîtra une évolution remarquable grâce à l'appui de son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, Président de la République, Chef de l'Etat qui, en dépit de la situation financière nationale largement affectée par la chute vertigineuse des recettes pétrolières, a donné l'ordre, la semaine dernière, à la direction générale du trésor, par le

biais du ministère de l'économie et des finances, de mobiliser la somme de : un milliard sept cent cinquante six millions trois cent quatre vingt huit mille sept cent cinquante six (1.756.388.756) francs CFA, pour l'achat des matériels », s'est-il réjoui. Il s'agit d'une centrale d'enrobage neuve, de marque Ermont Marini de génération récente; six camions benne; sept chargeurs, un camion citerne, un camion balayeur, un camion plateau, un lot de pièces de rechange. Cette nouvelle acquisition a-t-il ajouté, améliorera les rendements internes et augmentera en proportion de qualité le service à l'utilisateur. « C'est ici l'occasion de renouveler la reconnaissance de notre assemblée locale à son excellence Monsieur, le président de la République pour cette marque particulière d'attention à l'heure où Pointe-Noire s'est engagée dans le processus irréversible de sa

modernisation », a martelé le président du conseil. L'orateur a aussi abordé la question sur l'opération de contrôle d'identité et des étrangers en situation irrégulière au Congo en général et à Pointe-Noire en particulier. « Cette opération donnera inévitablement lieu à toutes les interprétations malveillantes alors qu'elle n'obéit en réalité qu'à un contrôle ordinaire, de nature permanente et routinière, et qu'elle s'effectue dans la stricte application des lois et règlements de la République, en conformité avec les accords et traités internationaux, et dans le strict respect de la dignité humaine ». C'est pourquoi, en s'adressant aux conseillers, il les a invités à rassurer tous ceux qui chercheront à comprendre le bien fondé de la mesure que la ville de Pointe-Noire, havre de paix continuera d'offrir l'hospitalité et d'accorder la protection à tous ceux qui souhaiteront d'y vivre dans les conditions de séjour déterminées par la législation en vigueur en République du Congo. « En tout temps et comme le recommande le Président de la République, soyez les messagers des la paix, de la concorde et de l'unité; celles-ci étant sa préoccupation permanente et son souci constant », a conclu le président du Conseil Départemental et Municipal de Pointe-Noire, Roland Bouiti Viaudo.

TIMCO

EXPLOITATION FORESTIERE TRAVAUX PUBLICS MENUISERIE INDUSTRIELLE

OFFRES D'EMPLOI

TIMCO, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) dont le siège est à Brazzaville, est une menuiserie industrielle Congolaise. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons actuellement :

1-Un Chef d'Équipe Électromécanique H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- BAC + 2 / 3 ou Ingénieur En Électromécanique

• Expérience Professionnelle :

- 5 ans ou plus dans le secteur industriel

• Compétences Requises :

- Capacité à maîtriser un ou plusieurs secteurs techniques : électronique, électricité, mécanique, hydraulique, pneumatique

- Capacité à lire et interpréter un plan ou schéma.

- Capacité à évaluer visuellement ou l'aide d'appareils une panne, une dérive, une anomalie.

2-Un Dessinateur Projeteur Métreur en Menuiserie H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- BAC + 2 / 3 En Architecture ou

Diplôme Équivalent

• Expérience Professionnelle :

- 2 ans ou plus dans la conception ou éventuellement dans la construction

des bâtiments.

• Compétences Requises :

- Maîtriser les techniques de dessin industriel.

- Réaliser rapidement des calculs, des plans en respectant avec rigueur des normes et un cahier des charges.

- Maîtriser le logiciel AutoCad (2 et 3D).

3-Des Menuisiers Débutants et Qualifiés

Profil recherché

• Diplôme :

- BET/BEP/CAP/BAC Pro en

Menuiserie ou Diplôme Équivalent

• Expérience Professionnelle :

- Avec ou sans expérience dans la menuiserie.

• Compétences Requises :

- Savoir lire et interpréter un plan, et pouvoir réaliser avec précision, à l'aide des machines disponibles, les coupes, les assemblages, les collages, les finitions pour obtenir les menuiseries décrites dans ce plan.

4-Responsable Qualité-Hygiène-Sécurité H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- BAC+2 / 3 dans le domaine de la

qualité ou de la gestion industrielle

• Expérience Professionnelle :

- 5 ans ou plus dans le domaine

industriel

• Compétences Requises :

- Bien connaître les process de l'entreprise, ses flux et les technologies associées.

- Maîtriser les normes, la certification ou la labellisation choisie.

- Définir et négocier une politique QSE ou de management intégré.

5-Ingénieur Réseaux, Systèmes et Sécurité H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- BAC+4 / 5 en Informatique de

Gestion ou en Système et Réseau Informatique

• Expérience Professionnelle :

- 5 ans ou plus dans le Domaine de

l'informatique de gestion et système

réseau

• Compétences Requises :

- Installer, configurer, dépanner un

parc informatique.

- Maîtriser les techniques nécessaires

pour interconnecter les réseaux et les

systèmes de télécommunication.

- Utiliser avec aisance les principaux

logiciels utilisés dans l'entreprise :

bureautique, bases de données CAO,

GPAO, DAO, etc.

6-Conducteur de Travaux en Menuiserie H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- Bac+2 / Bac+3 Métiers du Bois ou

des Bâtiments et Travaux Publics

• Expérience Professionnelle :

- 5 ans ou plus dans le secteur de l'usinage de bois et de la menuiserie et de travail en production au en pose.

• Compétences Requises :

- Avoir une vision globale des chantiers

à entreprendre et connaître les

matériaux, process de production,

contraintes techniques et réglementaires

pour organiser l'agencement.

- Anticiper d'éventuels problèmes de

pose et rechercher les solutions

techniques en amont - Assurer un

dialogue permanent avec l'équipe,

disposer de qualités relationnelles

développées et un esprit d'équipe.

7-Commercial H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- BAC+2 / 3 en marketing ou en

management d'une grande école

reconnue, dans les métiers du Bois ou

dans les Bâtiments et Travaux Publics.

• Expérience Professionnelle :

- 5 ans ou plus dans le secteur de

l'usinage de bois et de la menuiserie ou

dans la construction des bâtiments

• Compétences Requises :

- Définir une politique et une stratégie

commerciale avec la vision globale de

l'entreprise à moyen terme.

- Connaître les styles de meubles, les

techniques de production, les

principaux fabricants et la concurrence.

- Élaborer le cahier des charges commercial (tendances, tarifs...) pour les nouveaux modèles.

8-Mécanicien H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- BAC Pro en génie mécanique ou main-

tenance industrielle ou un équivalent.

• Expérience Professionnelle :

- 2 ans ou plus dans la mécanique ou

en maintenance industrielle dans une

entreprise de fabrication.

• Compétences Requises :

- Capacité de Participer à l'installation

et à la fabrication des nouveaux

équipements de production et autres

équipements ou articles nécessaires à

la gestion des opérations.

- Capacité à faire fonctionner, réparer

et entretenir régulièrement le matériel

et les équipements de production.

- Habilités en soudure, usinage

conventionnel, pneumatique et

hydraulique.

Le dossier devra obligatoirement

contenir une lettre de motivation et un

curriculum vitae détaillé, et doit être

adressé à la Direction Générale de

TIMCO, 29 rue Léon Jacob Mpila

Centre Ville, B.P : 1041, Braz-

zaville-Congo; ou par courriel à

contact.solthly@gmail.com au plus

tard le Vendredi 15 Juin 2015.

INTERVIEW

André Nyanga Elenga : « mes défis pour le nouveau mandat à la tête de l'AMSEP-zone Afrique »

De retour d'Istanbul, en Turquie, où il a été réélu vice-président de l'Association mondiale des services d'emplois publics (AMSEP), le directeur général de l'Office nationale de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo) s'est montré plus que déterminé à poursuivre l'œuvre entamée depuis de longues dates. André Nyanga Elenga a surtout défini, dans une interview à la presse, les priorités de son second mandat de trois ans dans le domaine des services d'emplois publics du Congo et d'Afrique.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous avez été largement soutenu par la majorité des 290 délégués au congrès tenu du 4 au 8 mai à Istanbul. Votre réélection au poste de vice-président de l'AMSEP - zone Afrique est-elle la reconnaissance de vos efforts des trois ans passés ?

André Nyanga Elenga (A.N.E) : D'entrée de jeu, je dirai que ma réélection est le résultat des efforts conjugués, d'un travail cohérent de tous les acteurs, aussi bien au niveau du Congo que du continent africain et du monde entier. Ces efforts m'ont permis de bien exécuter le programme d'activités. Le 26 juin 2012, à Séoul en Corée du sud, j'ai été élu par la communauté internationale comme vice-président de l'AMSEP-zone Afrique. Cela nous avait permis ensuite d'organiser une session inaugurale, qui était suivie d'un atelier très important, tenu à Co-

tonou au Bénin, où nous avons adopté notre programme d'activités triennal. Nous avons donné le meilleur de nous-mêmes en développant ce programme, avec plusieurs ateliers organisés, à Brazzaville, à Abidjan et à Libreville notamment, qui constituaient des points d'échange importants. Ce premier mandat nous a également donné l'occasion d'être reçu par plusieurs autorités, nous avons créé beaucoup d'initiatives en faveur de la création d'emplois et signé des conventions de partenariat. C'est sans doute en reconnaissance de ces efforts que le congrès a renouvelé sa confiance au Congo à travers ma modeste personne.

LDB : Quels sont les défis qui vous attendent au cours du nouveau mandat ?

A.N.E : Les défis qui nous attendent sont énormes. L'Afrique



André Nyanga Elenga

a encore beaucoup à faire contre le chômage, du fait que son économie dépend encore largement d'autres régions. Au niveau du Congo, par exemple, il n'y a jusque-là aucun centre de qualification de la main d'œuvre. Il faut ajouter à cela l'insuffisance des budgets au niveau des pays africains. C'est une situation qui est liée à nos économies qui demeurent encore très fragiles, et qui ne créent pas beaucoup d'emplois décents. C'est en effet, ces grands défis que nous devons à tout prix affronter au cours de notre deuxième mandature. Nous mettrons également à profit ces trois ans pour intéresser les pays anglophones d'Afrique qui hésitent jusque-là à intégrer l'AMSEP. La nouvelle équipe de notre association doit apporter une réponse à la problématique de l'emploi, sous notre impulsion, elle doit œuvrer à humaniser et créer les conditions d'accès à un emploi décent et durable. Pour cela, la formation et la qualification des jeunes sont davantage au cœur de nos actions.

LDB : Que peuvent attendre, de manière concrète, le Congo et l'ONEMO dans tout cela ?

A.N.E : Une étude sur l'emploi réalisée dans 73 pays du monde, par l'AMSEP, montre que beaucoup reste encore à faire dans le domaine de l'emploi. Le Congo qui occupe la vice-présidence doit donc tout mettre en œuvre pour tenir le pari, comme nous l'avons fait lors de notre dernier mandat. Le Congo

gagnera beaucoup de choses après ce congrès. En dehors du site web que nous avons déjà acquis, nous avons aussi bénéficié l'an dernier, d'une formation financée par l'AMSEP, qui a permis à notre personnel de renforcer ses capacités, parce que le problème de qualification se pose avec acuité ici. L'un des aspects importants de notre travail concerne l'assistance technique de services d'emploi publics (SPE) de pays plus développés en faveur de notre SPE national (l'ONEMO). En perspective, nous envisageons la signature d'une convention d'assistance mutuelle avec SPE du Maroc et du Cameroun. Nous nous inspirerons également des exemples de la Corée du sud, des Pays-Bas et surtout du Canada, afin de rendre plus attractif et opérationnel le SPE du Congo. La tâche est énorme, mais nous n'allons pas croiser les bras. Le gouvernement a mis les batteries en marche au niveau de l'ONEMO et nous allons mettre en place des programmes spéciaux en faveur des jeunes issus de toutes les couches de notre société.

LDB : L'ONEMO que vous avez la charge de diriger a-t-il pris des dispositions pour capitaliser les acquis du congrès d'Istanbul ?

A.N.E : Bien évidemment, à l'image d'autres structures africaines des services d'emplois publics, l'ONEMO qui est aussi l'une des structures de l'Association mondiale des services d'emplois publics, doit obéir aux

exigences de ce congrès. Nous allons faire des efforts, malgré nos insuffisances, de donner le maximum de nous-mêmes afin que ce mandat soit mieux que le premier.

LDB : Votre congrès s'est tenu sous le thème « les Services publics d'emplois et le nouveau monde du travail », quel sens donnez-vous à ce thème ?

A.N.E : Aujourd'hui dans le monde, les choses vont de plus en plus mal. Nous vivons des guerres par-ci, des crises par-là, et tous ces événements malheureux ne font qu'augmenter le taux de chômage. Il faut donc trouver des services d'emplois publics dynamiques, capables de résoudre les questions du chômage dans ce contexte.

Voilà pourquoi, au cours de ce congrès, nous avons examiné la place des services publics d'emplois dans le monde, chacun dans sa zone ou dans son pays respectif, en tenant compte de ses capacités économiques, afin de diminuer le chômage. Le congrès a adopté ensuite les nouveaux modes de travail, conformément à ses objectifs qui visaient à dénicher les goulots d'étranglement, pour enfin donner les solutions idoines à ce fléau. Aujourd'hui, c'est difficile de trouver un emploi si l'on n'est pas compétent. C'est pour cette raison que ces derniers temps au Congo, ce sont surtout les expatriés qui arrachent de plus en plus les emplois offerts sur le marché. D'autres thèmes ont également été débattus lors de ces assises : « Meilleurs emplois pour tous », il nous a permis d'approfondir la problématique de l'emploi décent. Parce qu'il faut travailler pour gagner quelque chose de bien et pour bien vivre. Nous avons aussi parlé de l'usage de l'outil informatique, parce que de nos jours, à travers l'internet, quelqu'un qui est aux Etats-Unis, peut arracher un emploi ici au Congo et vis-versa. C'est donc entre autres thèmes qui ont été développés au cours de ce congrès. Et la question de la mondialisation du marché du travail devient une grande préoccupation et, encore une fois nous revenons sur l'importance de la qualification pour répondre aux exigences du marché du travail.

Propos recueillis par Firmin Oyé

IN MEMORIAM

25 Mai 1998 - 25 Mai 2015. Voici dix-sept ans jour pour jour que Madame ONANGA née ESSOUNDOU CELESTINE était arrachée à l'affection des siens. En cette date de souvenirs et de triste anniversaire, toute la famille ONANGA Prosper prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. Toujours affligés, nous rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité. Maman, nous ne t'oublierons jamais !



NÉCROLOGIE

Nkounkou Victor et famille, familles Bassadila Marie, Badjiokila, Cantey, Eticault, Épouse Badjiokila Née Cantey Madina Henriette et Enfants ont le regret de vous informer le décès de leurs frère, père, oncle, cousin, neveu grand-père Auguste Badjiokila, survenue le dimanche 17 mai 2015 à 4h à Brazzaville à l'hôpital Militaire Pierre Mombengo.

Programme des Obsèques :
Jeu. 28 mai 2015
 9h : levée de corps à la morgue municipale de CHUB
 10h : recueillement au domicile du disparu sis quartier Mayanga arrêt B52 rue Auguste Badjo N°8
 11h30 : messe de requiem en l'église Saint-Anne du Congo ;
 13h : départ pour le cimetière privé Bouka
 15h : retour au domicile du disparu
 16h : fin de la cérémonie.



ABONNEMENT

Portage du journal Les Dépêches de Brazzaville au bureau ou à domicile
 1 année :45 000 F CFA
 6 mois :24 000 F CFA
 3 mois :12 000 F CFA

Contact : 05 532 01 09

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

ABONNEZ-VOUS POUR NE PAS MANQUER UNE EDITION DE VOTRE JOURNAL



NOUS PORTONS À LA CONNAISSANCE DE NOTRE AIMABLE CLIENTELE QUE LA BANQUE A INSTALLÉ **DEUX GUICHETS AUTOMATIQUES DE BILLETS** AU QUARTIER KOMBO EN DIAGONALE DE LA TELEVISION NATIONALE CONGOLAISE.



CES GUICHET SONT DEJA FONCTIONNELS

LA DIRECTION GENERALE

POOL

Le centre de santé de Voka alimenté en eau

La filiale d'Imperial Tobacco, SIAT Congo, à travers sa fondation, ATALDIS, a doté le centre de santé Notre dame de la providence de Voka, un village de Boko dans le département du Pool, d'un système intégré d'adduction d'eau en énergie solaire.

Le centre de Voka dispose, depuis décembre 2014, de l'eau potable au grand bénéfice des malades, des mamans et sœurs religieuses, qui le gèrent. « L'eau c'est la vie, un besoin pour chaque être humain. Grâce à votre générosité, votre engagement, tous nous pouvons profiter de cette œuvre bienfaitrice si nécessaire pour notre pays chaud », ont remercié les sœurs religieuses promettant d'y veiller.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu le 23 mai audit centre en présence de l'ambassadeur de France au Congo, des autorités du Pool, des représentants de la communauté de divine providence de



Le Dg de la SIAT s'abreuvant au robinet, photo Adiac

Riboviley, les sœurs de Voka et d'autres invités. Le travail a été réalisé par une société congolaise, spécialisée dans les installations solaires, Africa solaire. Elle est basée à Brazzaville depuis 2010. « Notre effectif est 100% congolais et les travaux sont réalisés par une équipe d'ingénieurs congolais qualifiés pour un travail aux normes et standards européens », a indiqué le responsable de la société.

Il ne leur a suffi que de quatre se-

maines pour arriver au résultat. S'agissant des travaux, la société a utilisé un puits non utilisé pour placer une pompe solaire émergée. Celle-ci reçoit l'électricité par des panneaux solaires placés sur le toit du bâtiment. Cette électricité permet à la pompe de fonctionner pour récupérer l'eau provenant de la nappe phréatique. Cette eau impropre à la consommation est stockée dans un château d'eau. À ce niveau, elle passe par un dispositif de traitement et de stérilisation avant

d'être envoyée au centre de santé pour utilisation. Cette énergie est aussi convertie en électricité qui alimente le centre.

Les travaux ont coûté près de 18 mille Euros à la SIAT grâce au partenariat qui le lie avec l'Association de l'amour vivant (Aslav). Une organisation non gouvernementale française, médicale caritative qui est au service des populations les plus démunies et travaille sur le territoire du Congo. L'Ong est spécialisée dans la formation du personnel soignant. Elle construit des centres de santé, fournit des médicaments et du matériel. Elle vient aussi en aide à des malades en difficulté qui ne peuvent se payer des soins de santé conséquent, faute d'argent. Ainsi, c'est la seconde réalisation pour l'eau depuis une année et demie. Il s'agit d'éviter les maladies infectieuses dont le pourcentage est estimé à 60% au Congo. « (...) nous faisons du bénévolat. Nous ne cherchons pas à faire des choses extraordinaires, mais nous voulons travailler dans la

durée. Notre action passe souvent inaperçue, mais cela ne nous gêne pas car nous recherchons la pérennité », a déclaré le président de l'Aslav.

Le directeur général de la SIAT, Demba Dembele a évoqué « des œuvres simples mais avec une grande portée sociale (...) » se disant impatient d'aller à Éwo. L'ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre Vidon, a souligné à travers ce don, une nouvelle tendance du soutien à l'aide au développement. « Ce que l'on voit ici, c'est à une échelle plus grande ce que la France à travers l'AFD est en train de mettre en place au CHU (...) cela permet de prévenir quelques quantités de maladies », a-t-il fait remarquer.

Notons que le personnel de la SIAT, Société industrielle et agricole du tabac tropical, a profité de faire son planting d'arbre participant ainsi à la conservation de la nature. Un don de matériel aratoire a été remis aux sœurs du centre santé.

Nancy France Loutoumba

ARRÊT SUR IMAGE

Le dimanche à 18 heures, la circulation était arrêtée, ou plutôt interdite, entre le pont de Mikalou et Nkombo (au carrefour du CNRTV), sur la Nationale 2. Motif : les travaux de pose du système d'évacuation des eaux à 40 mètres du pont.

Un communiqué diffusé la veille demandait aux populations de prendre les dispositions nécessaires. De même qu'une pancarte placée à Nkombo annonçait les travaux « du dimanche 24 mai à 18 heures au lundi 25 mai à 6 heures. »

Le lundi, à 8 heures, les ouvriers s'activaient sur le chantier alors que les populations, elles, étaient contraintes de « battre le macadam » dans les deux sens.



VIE SYNDICALE

Le comité CSTC de la ville de Brazzaville a tenu sa session inaugurale

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) de la ville de Brazzaville s'est réunie en session inaugurale le vendredi 22 mai dernier. Outre le programme d'actions et son budget exercice 2015, le comité fédéral de Brazzaville a appelé le bureau confédéral de la CSTC à prendre part aux consultations nationales en cours, initiées par le Président de la République Denis Sassou-N'Guesso.

Pendant que toute la classe politique et les forces de la société civile, sont engagées dans un débat visant la réforme des institutions de la République, le comité CSTC de la ville de Brazzaville a choisi ce moment pour poser les problèmes des travailleurs congolais. La CSTC, l'une des centrales syndicales les plus représentatives du Congo, entend mobiliser ses membres afin que durant ces discussions citoyennes les revendications des travailleurs congolais soient au cœur des échanges.

« Le comité départemental et communal de la ville de Brazzaville, exhorte le secrétariat confédéral de la CSTC à tout mettre en œuvre pour que la CSTC soit partie prenante de ce processus de concertation nationale initié par le président de la République, Denis Sassou-N'Guesso. », a appelé dans son mot de circonstance, le secrétaire général du comité CSTC-Brazzaville, Paul Kanga.

Cette assemblée générale du comité CSTC-Brazzaville, intervient dix-huit mois après la mise en place du bureau exécutif. Le but de la rencontre, selon les initiateurs, est de donner à ce bureau des outils de travail: « Depuis que le bureau a été mis en place, il travaille sans programme d'activités adopté, sans budget. Cette rencontre a permis justement de définir ces

outils de travail notamment un budget estimé à environ 10,920, 000 francs. », a indiqué Laurent Nkounkou.

La CSTC, en adoptant ces documents de travail, a lancé officiellement ses activités. Depuis quelques années, il existe entre le gouvernement et les centrales syndicales du Congo, un « dialogue social », favorisant des discussions franches et pacifiques. Cet espace de dialogue, reconnaissant des cadres de cette structure syndicale, a permis d'améliorer non seulement des conditions de vie des travailleurs du secteur public, mais aussi de ceux qui évoluent dans les entreprises privées.

« Par exemple dans le secteur de la communication, il y a eu une convention collective qui a été soutenue par le syndicat et adoptée par certaines entreprises telles que Les dépêches de Brazzaville. », a rappelé le secrétaire général à la juridiction de la CSTC-Brazzaville. Dans le cadre du respect de cette convention collective qui vise l'amélioration de la grille salariale des journalistes congolais, beaucoup d'efforts restent à déployer, car « certains patrons ne l'appliquent pas encore ». A cet effet, la CSTC a dit compter sur sa base que sont les travailleurs en vue de faire aboutir certaines de ses revendications.

La CSTC est confrontée aujourd'hui à d'énormes difficultés d'ordre professionnel et organisationnel comme le témoigne ce responsable du comité de Brazzaville : « Les travailleurs congolais ont beaucoup de problèmes. Le premier est surtout interne à eux-mêmes. Ils ne comprennent pas ce que c'est que le syndicat. Beaucoup ne se syndiquent pas, et même s'ils se syndiquent, ils ne savent pas comment réclamer leurs droits. », a déclaré Laurent Nkounkou. Et d'ajouter, « le deuxième problème, c'est la formation des syndicalistes. La plupart des syndicalistes formés sont aujourd'hui à la retraite. Il va falloir que les gens se mettent au travail pour que les syndicalistes soient formés ».

Outre, les difficultés liées à la formation des leaders, la centrale syndicale est confrontée à une crise de confiance entre les membres. Conséquence, les adhérents ne versent plus leur cotisation. Pour mener ses activités, la CSTC est parfois obligée de tendre la main aux pouvoirs publics. « Nous ne cotisons plus. Nous attendons la subvention de l'Etat pour pouvoir faire fonctionner nos structures. », a décrié dans son mot de circonstance, Paul Kanga, le secrétaire général du comité de Brazzaville.

Le lancement des activités du nouveau bureau de la CSTC-Brazzaville, a mobilisé quelque 224 travailleurs issus de quatorze sous-sections syndicales. Un conseil du bureau national de la CSTC est attendu à partir de ce mardi 26 mai 2015.

Fiacre Kombo

LITTÉRATURE

« Vingt ans au service de l'Afrique (1980-2000) : Ecrits et témoignage » un ouvrage à découvrir

Préfacé par Pascal Gayama, cet ouvrage de Gustave Pana Zoula, colonel à la retraite et ancien fonctionnaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a été publié en mars 2015 par l'Alliance pour le développement de la culture en langue française (Adclf) avant de faire l'objet d'une présentation officielle à la Préfecture de Brazzaville.

L'auteur de cet essai a voulu à travers cet ouvrage de 230 pages, retracer quelques clichés de ce qui a été sa vie à l'OUA à travers toutes les missions effectuées dans le cadre du maintien de la paix. Il parle abondamment des questions liées aux règlement des conflits, le maintien de la paix. Il en a profité d'aborder d'autres questions qui n'étaient pas directement de son ressort et qui ont trait à l'unité de l'Afrique, notamment à la construction des Etats-Unis d'Afrique, des questions qui sont liées au fonctionnement même de l'OUA et même certaines anecdotes qu'il a vécues, que ce soit dans les opérations de maintien de la paix ou tout simplement dans la vie quotidienne à travers les contacts avec les responsables africains et bien d'autres.

Gustave Pana Zoula livre sa vision du panafricanisme à travers les articles de presse triés sur le volet et compilés, dix-huit au total. Il s'agit de : la problématique socio-politique des Etats-Unis d'Afrique ; l'Afrique et les changements anti-constitutionnels : le pied de nez de l'histoire ; le rôle et la place de l'armée dans la protection des institutions démocratiques et le maintien de la paix en Afrique centrale ; Léopold Sédar Senghor : le démocrate mal aimé ; l'OUA et la problématique du maintien de la paix ; l'Afrique et la guerre des étoiles... Mais l'œuvre compte aussi plusieurs illustrations ou photographies, soixante-quinze au total, et trois tableaux synoptiques. En effet, l'auteur de *Vingt ans*



Pana Zoula dédicant son ouvrage au service de l'Afrique n'écrit pas pour des considérations financières. Ce n'est pas ce qui le motive. Il écrit plutôt par nécessité historique et parce qu'il a éprouvé un appel intérieur. « J'ai été recruté à l'OUA à un moment où la sécurité de l'emploi et l'appât du gain ne constituaient pas une motivation majeure. Nous étions au service d'une cause sacrée. (...) J'ai voulu partager avec le lecteur ce que j'ai pensé et écrit, en dehors des rapports officiels, ainsi que mon expérience sur l'Afrique et les africains. » P16.

Gustave Pana Zoula qui prône pour une Afrique unie et prospère, invite ses collaborateurs de travail à travers une série d'articles publiés dans la revue Forum, qui est la revue de l'Association du personnel de l'OUA, à être digne des pères fondateurs et il les incite à œuvrer sans relâche pour une Afrique unie et prospère, sur le modèle des Etats-Unis d'Amérique, ou encore de l'Union soviétique et pourquoi pas de l'Europe, conformément au rêve des pères fondateurs : George Padmore, William Dubois, Marcus Garvey, Nkrumah, Nasser, Lumumba... Et à la page 32, il ajoute : « Devant l'inconsistance des structures étatiques

africaines où l'instabilité politique, les complots et, bien évidemment, la misère constituent le lot quotidien, il me semble opportun de relancer la réflexion sur les Etats-Unis d'Afrique qui a cessé avec la disparition de ce grand africain (en l'occurrence Nkrumah). »

Il reconnaît tout de même l'inefficacité de l'OUA et le manque de solidarité réelle entre Etats. Il le dit à la page 46. « Depuis sa création, l'OUA porte en son sein des germes d'inefficacité et de manque de solidarité réelle entre Etats, conséquences des divisions et suspensions des années 60 alors que l'Afrique se cherchait, divisée en progressistes et modérés, en anticolonialistes et néocolonialistes, avec sa fracture linguistique et les querelles de personnes, les luttes pour le leadership continental, ses tâtonnements administratifs. Tout cela a laissé des traces encore visibles et perceptibles. »

Aujourd'hui, Gustave Pana Zoula, reconnaît qu'il y a une évolution en Afrique, mais pas la perfection. C'est pour cela qu'il emploie le terme de processus démocratique. Les européens ont passé 800 ans sinon plus pour arriver là où ils sont. Or l'Afrique n'a à peine que 60 ans. C'est dire qu'elle va plus vite qu'eux mais avec frémissement. Pour ce faire, il a pris l'exemple de certains pays africains qui sont très avancés, tels que l'Ile Maurice, le Sénégal, les pays de l'Afrique anglophone.

Rappelons que Gustave Pana Zoula, colonel à la retraite, a servi vingt ans durant au département des Affaires politiques de l'OUA où il a été, tour à tour, chef de la section défense et sécurité, puis chef de la section coordination des politiques extérieures, paix et questions stratégiques, et enfin fonctionnaire militaire principal au Centre de gestion de conflit.

Bruno Okokana

PHOTOGRAPHIE

Le Congo présent au Festival de Tokyo

Du 18 avril au 10 mai 2015 a eu lieu à Tokyo au Japon la 3ème édition du festival international de la photographie de Tokyo : « Kyotographie ». Le photographe congolais Baudouin y a présenté son travail portant sur le mouvement de la Sape au Congo Brazzaville.

La participation de Baudouin Moanda à ce festival a permis aux culturels japonais d'avoir un autre regard sur la photographie africaine. « Cette année, les organisateurs de ce festival ont beaucoup entendu parler de mon travail. Il était intéressant pour eux de me faire venir étant donné que j'étais déjà lauréat du prix des rencontres à Bamako 2009. Le Japon ne connaît pas l'Afrique il était intéressant pour eux que je sois là

aussi par rapport aux initiatives qu'ils veulent monter sur ce continent », explique Baudouin Moanda.

Au cours de cette édition, le photographe congolais a également animé un atelier à l'Institut français de Tokyo à l'endroit des jeunes étudiants en photographie. Il a surtout exposé sur son reportage photo sur la Sape. « Il y avait déjà eu des réalisateurs japonais qui étaient à Brazzaville et qui ont tourné un film sur ce sujet avec une projection à la télévision japonaise. Mon travail a créé un autre déclic ».

Ce séjour nippon a également permis au photographe congolais de peaufiner son projet Congolais dream qui consiste à faire porter une robe de mariée à des femmes dans toutes les villes que le photographe traverse. « Je l'avais déjà fait en Sicile, Malte, Budapest et Dresde. La

même robe voyage et est portée par plusieurs femmes et je voyage toujours avec ».

Le Festival international de la photographie de Kyoto offre une fascinante plongée dans l'art photographique. Organisé chaque année par la ville de Kyoto, ce festival est un événement culturel d'importance. Il permet d'admirer des œuvres photographiques venues du monde entier. L'édition 2015 ne déroge pas à la règle car elle propose de découvrir pendant trois semaines les œuvres de 14 photographes japonais et étrangers de renommée internationale, au sein de quinze lieux d'expositions tant traditionnels que contemporains. Avec plus de quarante mille visiteurs annuels, Kyotographie, grâce à son éclectisme, est l'un des festivals de photographie les plus prisés d'Asie.

Hermione Désirée Ngoma

CHRONIQUE

Festival Cinémas d'Afrique

Dans notre lancée d'amateurs du 7^e art, il nous serait difficile de passer sous silence la 15^e édition du festival Cinémas d'Afrique qui se tiendra au cœur de la ville d'Angers du 26 au 31 mai prochain, simultanément au Grand Théâtre et au Cinéma les 400 coups.

L'association Cinémas et Cultures d'Afrique, créée en 1992, s'était donné l'objectif d'organiser tous les deux ans, au printemps des années impaires, le festival Cinémas d'Afrique dans la ville d'Angers ainsi que toutes autres activités culturelles en rapport avec l'Afrique incluant les formations, conférences, centre de ressources, expositions...

Ainsi l'association organise t-elle, depuis plusieurs années, des projections mensuelles de films d'Afrique, des rencontres et échanges avec le jeune public autour du cinéma et des cultures d'Afrique, un appel à projet «projets Bled, à destination des jeunes de 16 à 30 ans, des formations « Initiations aux cultures d'Afrique », des conférences... sans oublier le Centre de Ressources avec des expositions, une vidéothèque et une bibliothèque.

Ce temps festif autour des cinémas d'Afrique propose une sélection d'au moins une vingtaine de courts et longs métrages, documentaires et fictions, tous réalisés par des cinéastes du continent. Ces films inédits sont pour le festival une invitation à la découverte, à la curiosité et à l'échange. Soit un rendez-vous particulier qui contribue à enrichir encore plus la diversité culturelle. Chaque réalisateur de film est invité, ce qui favorise des moments de partage et d'enrichissement intenses. L'association nous a réservé pour cette année une nouveauté de taille qui amplifiera encore plus les raisons de s'y rendre. « La place du Ralliement » accueillera un jardin intitulé « Diversité une richesse à cultiver » qui permettra de relever et de mettre en parallèle la biodiversité et la diversité culturelle. Ce jardin qui représente un lieu animé de vie, d'échanges et de rencontres, est ouvert au public depuis le 23 mai. Il le restera durant toute la durée du festival, car il est censé illustrer l'esprit même du festival, « un lieu où la diversité foisonnante se vit dans l'harmonie et la beauté, dans l'échange paisible et joyeux ».

Traverser ce jardin enchanteur ne pourrait que donner envie de pousser la porte du Grand Théâtre, pour y découvrir, en prime, les films d'une dizaine de pays différents du vieux continent.

La programmation dans la convivialité avec de grands moments de partage entre festivaliers, bénévoles et invités et festivaliers prévoit la sensibilisation du jeune public aux cinémas d'Afrique et donc une programmation spécifique par niveaux. Ces niveaux s'étendent du primaire avec des films comme Deweneti, de Dyana Gaye, Les Ecuelles d'Idrissa Ouédraogo et Les trois vérités de Louisa Beski et Adehan Wakili, et à partir de la 6ème avec L'exposé d'Ismaël Ferroukhi, Cousines de Lyes Salem et Visa d'Ibrahim Letaïef.

Les temps forts de cette 15^e édition sont à vivre, l'on s'en doute, dès l'ouverture, le mardi 26 mai, avec un accent particulier sur la présentation des réalisateurs invités et lors de la clôture, le samedi 30 mai, avec la remise des prix du public et du jury jeune, mais aussi la reprise des films primés le dimanche 31 mai.

Il va de soi que l'association Cinémas et Cultures d'Afrique, c'est avant tout une histoire humaine, une histoire de cœur avec l'Afrique qui s'harmonise avec une envie de communiquer cette curiosité et ce potentiel inépuisable et insoupçonné d'un continent vaste et plein de richesses humaines et artistiques. L'association a lancé, il y a 40 jours, un appel à financement participatif. Et il faut espérer qu'il en a été pris compte car il s'agissait de financer les prix du public pour le meilleur court métrage et pour le meilleur long métrage afin de renforcer les enveloppes destinées aux grands vainqueurs d'un de ces rares moments qui permettent réellement une évasion par la magie du cinéma.

Ferréol Constant Patrick Gassackys



Le lait de croissance des petits futés.

- Comme moi!



Blédilait Croissance au Combifer



DMM AG - SAS au capital de 30 000 000 € - RCS Nanterre 957 441 820 - IM21-243

IN MEMORIAM

Il ya déjà 15 ans que Jean Luc Dzia-Lepfoundzou avait quitté la terre des hommes pour un voyage sans retour. Ce 26 Mai 2000 était un mauvais jour pour tous ceux qui l'aimaient : familles, amis copains, collaborateurs. Jean Luc Dzia-Lepfoundzou était un cadre rompu du trésor qui a exercé dans plusieurs organisations et occupé de hautes fonctions dans l'administration publique de notre pays et certaines entreprises. Il a été majeur de sa promotion à l'école du trésor en France, modeste, très attaché au travail bien fait et respectueux des textes et de ses collaborateurs.



Il a exercé entre autre les fonctions de :

- * Trésorier payeur Général dans notre pays
- * Directeur du Financement, du Développement au Ministère du Plan
- * Inspecteur Général d'Etat
- * Délégué du Contrôle Financier de la République Populaire du Congo
- * Conseiller Economique et Financier du Président Marien NGOUABI
- * Directeur de cabinet du Ministre des Finances chargé du Commerce et des Mines.
- * Etc.

C'est lui Jean Luc Dzia-Lepfoundzou qui, ce 26 Mai 2000 à 20h 30 min plongera ses proches dans le deuil.

Le Président de la République viendra s'incliner devant la dépouille mortelle de JLDL comme il l'a toujours fait pour tous les cadres ayant servis dignement notre pays.

Voilà 15 ans déjà depuis que nous avons perdus un être cher : époux, papa et grand père.

Notre amour et nos regrets pour lui seront toujours éternels.

Aujourd'hui 26 Mai 2015, nos larmes ont séchées avec l'aide de Dieu, mais la Sainte vierge Marie nous accompagne tout au long des mois de Mai, surtout en date du 26 où nous évoquons les bons et mauvais moments passés avec lui, des souvenirs inoubliables.

Nous l'avons aimé, nous pensons à lui, nous parlons de lui comme s'il était toujours au milieu de nous.

Nous croyons fermement que la très Sainte vierge Marie, mère du bel amour l'a déjà conduit auprès de son Divin fils Jésus. Nous prions la Sainte vierge Marie, Reine de la paix, d'écouter notre appel, d'accueillir nos humbles prières, d'intercéder pour nous auprès de son divin fils comme elle l'a toujours fait, afin que l'unité et la paix règnent effectivement dans notre famille.

Pour terminer, nous remercions de tout cœur tous ceux qui continuent à assister et veiller sur notre famille et particulièrement sur notre maman.



PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION
UNE JEUNESSE QUALIFIEE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

BOURSES D'ETUDE

Denis Christel SASSOU NGUESSO

Destinées aux élèves et étudiants issus de groupes ou de milieux défavorisés

Etudiants
Bac+2
Bac+3



Bacheliers
2015



Retrait et dépôt
des dossiers de candidature
avant le
31 juillet 2015

Pour plus d'informations, nous contacter

4ème étage, Immeuble Yoka Bernard, Rond-point de la coupole

Téléphone: +242 222 81 20 20

E-mail: info@perspectivesavenir.org

www.facebook.com/FondationPerspectivesAvenir

www.perspectivesavenir.org

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Stoke City et Steven Nzonzi terminent la saison par un festival offensif face à Liverpool (6-1). Le milieu franco-congolais a participé à la fête avec un beau but : à 20 mètres des buts, lancé sur le côté gauche, il ouvre son pied et marque d'une frappe enroulée dans la lucarne opposée (5-0, 45e). Le 3e but cette saison de l'ancien Amiénois. Notons que Steven Gerrard est l'auteur de la réduction du score des Reds, pour ce qui était son dernier match sous le mythique maillot de son club de toujours. Au niveau comptable, Stoke City est 9^e avec 54 points.

Belgique, 10^e et dernière journée des play-offs 1, 1^{ère} division

Francis N'Ganga était titulaire lors de la défaite de Charleroi sur le terrain du Standard de Liège (0-2). Remplacé à la 82e, alors que le score était acquis. Cinquième, Charleroi devra désormais disputer un tour de barrage, en aller-retour, face à Malines, vainqueur des play-offs 2 pour accrocher le 1er tour préliminaire de la Ligue Europa.

Grèce, finale de la Coupe

Titulaire, Delvin Ndinga participe à la victoire de l'Olympiakos face à Xanthi en finale de la Coupe de Grèce (3-1). Le club du Pirée et son milieu de terrain signe donc un beau doublé Coupe-championnat. Ndinga, en fin de prêt et pressenti dans plusieurs clubs de Ligue 1 (Saint-Etienne, Rennes,...), peut partir en vacances avec le sentiment du travail accompli avant de rejoindre la sélection début juin.

Italie, 42^e et dernière journée, 2^e division

Ravy Tsouka Dozi n'était pas dans le groupe de Crotone, tenu en échec par le Virtus Entella (0-0). Crotone finit à la 17e place et sauve directement sa place en Série B.

Allemagne, 38^e et dernière journée, 3^e division

Cette saison aura été un calvaire jusqu'au bout pour Francky Sembolo, non retenu lors de la victoire d'Osnabrück face à Hallescher (2-0). Victime d'une rupture des ligaments croisés, Pitchou Mouaya était absent. Avec respectivement 53 et 52 points, Hallescher et Osnabrück se classent 10^e et 11^e.

Belgique, 9^e et avant-dernière journée des play-offs, 1^{ère} division (jeudi 21 mai)

Sans Francis N'Ganga, pressenti comme titulaire, mais finalement laissé sur le banc, Charleroi chute à domicile face au FC Bruges (2-3). Et abandonne tout espoir d'accrocher la 4^e place.

Ecosse, match retour de barrage, 2^e division

Dominique Malonga et Hibernian, battus de 2 buts à l'aller, ne parviennent à remonter qu'un but face aux Rangers et sont donc éliminés de la course à la montée. Titulaire, Malonga s'est illustré à la 52^e par une frappe magistrale repoussée par le gardien des Gers. Moins inspiré à la 36^e sur une bonne opportunité.

Espagne, 38^e et dernière journée, 1^{ère} division

Thievy Bifouma a donné le tournis à la défense de Valence et est à l'origine des deux buts de son équipe. Mais Almeria, qui a mené au score à deux reprises, s'incline



Delvin Ndinga, entouré du RD-Congolais Masuaku et du Togolais Dossevi, peut savourer l'Olympiakos remporte la Coupe de Grèce et signe un beau doublé (droits réservés)

finalement 2 à 3. Un revers, le 22^e de la saison, qui condamne l'équipe andalou à la relégation.

Estonie, 12^e journée, 1^{ère} division

Allan Kimbaloula était titulaire lors de la défaite de Kalju face à Levadia (1-2). Kalju, qui avait pourtant ouvert le score, concède ainsi son troisième revers consécutif en championnat et a perdu sa première place au profit de Flora.

République tchèque, 29^e et avant-dernière journée, 1^{ère} division

Sans Franci Litsingi, absent, mais avec Ulrich Kapolongo, titulaire, Teplice chute lourdement chez le Dukla Prague (1-5). Pour sa titularisation de la saison, Kapolongo a ouvert le score à la 14^e, d'une tête à bout portant sur corner. Son premier but de la saison.

Remplaçant, Donnel Moukanza est entré en jeu à la 70^e minute lors du déplacement du Zbrojovka Brno à Pribram (2-3). Impliqué sur la construction du 2e but de son équipe. Le milieu offensif congolais n'était plus apparu dans l'équipe depuis le 19 avril.

Ménagé en prévision de la finale de la Coupe, le 27 mai, Dzon Delarge est resté sur le banc lors du revers du Slovan Liberec à Jihava (0-4).

Teplice, 7^e, Brno, 12^e et le Slovan, 14^e, n'ont plus rien à espérer ou à perdre dans ce championnat.

Roumanie, 33^e et avant dernière journée, 1^{ère} division

Belle fin de semaine pour le CFR Cluj, qui a appris vendredi qu'il récupérerait ses 24 points de pénalité après décision du TAS de Lausanne. Remonté à la 3e place, Cluj recevait le Rapid Bucarest sans pression. Titulaire, Fodé Doré est impliqué sur le premier but (remise de la tête). Remplacé à la 60^e.

Russie, 29^e journée, 1^{ère} division

Le Dinamo Moscou concède le match nul 2-2 face à l'Arsenal Tula (2-2). Christopher Samba était titulaire en défense centrale. Quatrième et qualifié en Ligue Europa, le Dinamo reste sous la menace du Rubin Kazan, 5^e, à deux points.

Suisse, 34^e journée, 2^e division

Chris Malonga, titulaire, et Lausanne chutent à Le Mont (1-2). Et reculent à la 6e place.

Pitchou Mouaya (Hallescher, Allemagne)

Si son club a encore un match à jouer ce week-end contre Osnabrück et Francky Sembolo, la saison de Pitchou Mouaya est terminée depuis le 10 mai : lors du déplacement à Grossaspach, un adversaire lui retombe sur le genou à la réception d'un duel aérien. Mouaya termine le match, mais boîte pas. Et dans les jours suivants, le verdict tombe : rupture des ligaments croisés et six mois d'interruption. Un coup dur pour l'international congolais (13 sélections) qui avait déjà été gravement blessé fin 2012 (fracture tibia-péroné). Depuis, l'ancien capitaine est devenu remplaçant, mais reste très apprécié au club, où dirigeants, coéquipiers et supporters louent sa combativité, son état d'esprit et son professionnalisme.

Alors qu'il lui reste un an de contrat, il bénéficiera encore de l'appui de son club, qui l'avait déjà prolongé, en 2013, alors qu'il était en rééducation (la classe allemande). A 30 ans, il a encore un rôle à jouer dans l'équipe, qui évolue en Liga 3 depuis 2 ans. Cette saison, il a disputé 13 matchs (5 victoires, 3 nuls et 5 défaites) alors que le bilan de son club est de 15 victoires, 8 nuls et 14 défaites.

Romarc Etou (Beitar Tel Aviv/Israël)

Pour sa deuxième saison en Israël, le latéral droit congolais s'est imposé dans l'équipe du Beitar Tel Aviv (32 matchs, tous comme titulaire). Une saison que son club a passé dans la seconde partie du classement de deuxième division. Le Beitar a en effet dû disputer les play-down pour sauver sa place en deuxième division. Reste à savoir si ses prestations lui permettront, dans les prochaines semaines, de trouver un club à l'étage supérieur. En attendant, l'ancien international cadet et junior a attiré l'attention de Claude Le Roy, qui l'a sélectionné pour le match du Congo U23 face au Ghana.

Mavis Tchibota (Maccabi Tel Aviv U19/Israël)

Quand on finit champion, c'est forcément une bonne saison. La règle vaut évidemment pour Mavis Tchibota, qui a été un artisan actif de ce sacre avec 10 buts, 11 passes décisives et 7 penaltys provoqués en 24 rencontres. Suffisant pour faire son retour en sélection olympique, puisqu'il a été convoqué par Claude Le Roy pour le match face au Ghana. Une bonne intuition du technicien français, car il se dit que la Fédération israélienne commençait à lorgner sur l'ancien Diablotin.

S'il brille avec la sélection olympique, Tchibota a un profil intéressant pour la sélection A, où le poste de milieu gauche n'a pas de titulaire indiscutable. Mais le vrai défi de l'ailier gauche, dribbleur percutant et provoquant, sera de gagner sa place en équipe première du Maccabi ; également sacrée dans son championnat. Son talent est reconnu de tous, mais il doit désormais franchir ce palier pour aspirer à une belle carrière.

Scott Bitsindou (RSC Anderlecht U21/Belgique)

Saison mitigée pour le jeune milieu de terrain congolais : si son équipe, la réserve d'Anderlecht a brillé sur la scène européenne avec une demi-finale de Youth League (la Ligue des champions des U19) avec des victoires de prestige sur Porto et Barcelone. Le jeune milieu de terrain y a participé partiellement avec 4 apparitions (1 seule comme titulaire). Un parcours à l'image de sa saison en championnat des réserves où il a rarement été titulaire. En sélection, le bilan est également contrasté : appelé par Claude Le Roy lors du stage de préparation à la CAN, au Sénégal, mais n'est pas conservé dans le groupe pour la compétition. En mars, il sera bien de la partie, toujours au Sénégal, lors de la CAN U20, mais avec une réussite limitée, tant individuellement que collectivement. Après la CAN U20, il accuse le coup physiquement et ne joue presque plus en club. Il y a des années comme ça où les vacances sont vraiment les bienvenues.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Les FAC menacent de boycotter les provinciales

Les Forces acquises au changement (FAC) maintiennent leur position de ne pas participer aux élections provinciales fixées au mois d'octobre prochain tant que la Céni s'entête à poursuivre son projet d'organiser une parodie d'élections provinciales.

Plate-forme de l'opposition parmi tant d'autres et pas des moindres, les FAC dont le député Martin Fayulu assure la coordination sont montées au créneau pour donner sa position en rapport avec l'actualité politique de ces dernières heures. Dans une déclaration lue devant la presse ce week-end, ce regroupement politique estime ne pas être dans de bonnes dispositions d'esprit pour participer aux élections provinciales fixées au mois d'octobre prochain. Ce peu d'empressement des FAC à faire concourir ses candidats à cette épreuve électorale serait la conséquence de l'attitude de la Céni qui continue à faire fi des revendications de l'opposition en rapport avec le cycle électoral en cours.

Les préalables de l'opposition contenus dans une déclaration commune déposée jadis auprès des services compétents de la Céni tendent à être superbement ignorés par cette institution au grand dam de ses signataires. Pour sortir de la

crise pré-électorale qui couve à Kinshasa, l'opposition avait, entre autres, proposé le report des élections locales, municipales et urbaines, après la présidentielle de 2016. Elle avait aussi proposé à la Céni l'organisation d'une nouvelle opération d'enrôlement afin d'inclure les personnes majeures depuis 2011 dans le fichier électoral. Les contre-propositions de l'opposition en rapport avec le processus électoral sont cependant loin de recueillir le quitus de la Céni qui paraît avoir d'autres préoccupations en tête. La Céni, de l'avis de cette plate-forme, « n'a répondu ni à la contre-proposition de calendrier électoral de l'Opposition politique du 27 février 2015, ni au mémorandum commun du 27 avril 2015 » signé entre les FAC et alliés. Une attitude que le regroupement politique de Martin Fayulu trouve irresponsable. « Tout le temps que la Céni ne rencontrera pas nos préalables englobés dans tous ces documents, repris par ailleurs



Martin Fayulu

dans celui du 18 mai, nous ne déposerons pas les candidatures déjà prêtes de nos membres aux élections provinciales travesties et inconstitutionnelles en préparation par la Céni », menacent les FAC dans leur déclaration. Pour Martin Fayulu et compagnie, leur démarche serait dictée uniquement par le souci de « demeurer constants, respectueux des principes et

surtout, de témoigner de leur solidarité avec les millions de jeunes congolais privés par la Céni de leurs droits constitutionnels d'être électeurs, le fichier électoral crédible étant la base des élections transparentes ».

Avec un air grave, les responsables des FAC menacent de descendre dans la rue à la rencontre du peuple pour le

sensibiliser avant de mettre résolument le cap sur la présidentielle et les législatives de 2016 censées se tenir dans les délais constitutionnels. Ce scénario sera mis en branle dans l'hypothèse où la Céni s'entêtait « à poursuivre son projet d'organiser une parodie d'élections provinciales », précise Martin Fayulu parlant au nom des FAC.

Alain Diasso

CÉNI

Le fichier électoral actualisé contient 30.682.599 électeurs

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a présenté, le 22 mai, les résultats des opérations menées dans le cadre de la fiabilisation du fichier électoral et la stabilisation de la cartographie opérationnelle.

Au moment où la classe politique continue à se fourvoyer dans des discussions stériles qu'inspirent les enjeux de l'heure avec, à la clé, la controverse autour de l'organisation d'un dialogue politique, le processus électoral se poursuit sans anicroche sous la houlette de la Céni. La dernière nouvelle en date en rapport avec l'institution électorale concerne le fichier électoral actualisé dont le contenu a été livré au public le vendredi. C'est le rapporteur de la Céni, Jean-Pierre Kalamba, qui s'est chargé d'esquisser les données y afférentes dans le cadre d'un point de presse. Les opérations menées pour la fiabilisation du fichier électoral et de la stabilisation de la cartographie opérationnelle ont abouti à une augmentation du nombre d'électeurs qui passe désormais à 30.682.599, sous réserve d'une centaine d'omis qui peuvent encore être récupérés. L'on est, pour ainsi dire, nettement au-dessus des statistiques de 2006 (près de 23 millions d'électeurs) et de novembre 2011 situées autour de 30.623 millions, chiffre résultant de la deuxième séquence de fiabilisation. Selon les experts de la Céni, l'augmentation actuelle du

fichier électoral tient notamment au fait que plusieurs électeurs omis ont été récupérés en deux temps, au niveau du Centre national de traitement et à l'occasion de l'affichage. Pour le rapporteur de la Céni, ce fichier qu'il considère comme fiable, puisque résultant d'investigations laborieuses menées pendant dix-huit mois, sera soumis en l'état, à l'audit externe dont l'équipe exploratoire est déjà à pied d'œuvre. « C'est à ce moment-là qu'on cherchera les témoins et observateurs des uns et des autres pour les accompagner dans cette tâche », a-t-il précisé. L'autre étape à négocier par la Céni tient à la nécessité d'adapter le fichier électoral à la nouvelle législation sur le découpage territorial. Là-dessus, le travail réalisé dans le cadre de l'actualisation du fichier électoral aura permis d'agréger les données à l'échelle des vingt-six nouvelles provinces de la RDC. Il sied de noter que l'actualisation du fichier électoral est une des recommandations faites à la Céni par la chambre basse du Parlement à la lumière des contestations ayant émaillé les scrutins de 2011.

A.D.

OMS

Vers l'amélioration de l'accès aux médicaments contre l'hépatite C, la tuberculose et les cancers

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de publier une nouvelle édition de sa liste modèle des médicaments essentiels contre certaines maladies graves qui alourdissent la mortalité à travers le monde.

La liste, note un communiqué de presse de cette institution onusienne chargée de la santé, comprend entre autres des traitements novateurs contre l'hépatite C, un certain nombre de cancers comme le cancer du sein et du cancer de sang ou la leucémie ainsi que la tuberculose multirésistante. La publication de cette liste de nouveaux médicaments contre ces graves pathologies ouvre ainsi la voie à une amélioration de l'accès à des médicaments innovants affichant des avantages cliniques clairs et susceptibles d'avoir des répercussions importantes pour la santé publique dans le monde.

Le directeur général de l'OMS, le Dr Margaret Chan, soutient que lorsque de nouveaux mé-

dicaments efficaces apparaissent pour traiter des maladies graves et répandues en toute sécurité, il est fondamental de garantir que toutes les personnes ayant besoin de ces médicaments puissent les obtenir. « Le fait de les inscrire sur la liste des médicaments essentiels de l'OMS est un premier pas dans cette direction », reconnaît-elle.

La liste des médicaments essentiels, laisse entendre pour sa part le directeur Médicaments essentiels à l'OMS, le Dr De Joncheere, répertorie les médicaments en se fondant sur des données relatives à l'innocuité et à l'efficacité, non pas sur les indications approuvées par les autorités nationales ou la disponibilité d'autres produits homologués.

Ces nouveaux médicaments présentent plusieurs avantages. S'agissant par exemple de l'hépatite C, cette maladie qui touche environ 150 millions de personnes et tue environ 500 000 personnes dans le monde chaque année. Grâce aux nouveaux médicaments, la forme chronique

de l'hépatite C, jadis une maladie à peine contrôlable, est devenue aujourd'hui une maladie curable grâce à ces médicaments, qui ont peu d'effets secondaires et sont très bien tolérés par les patients. Néanmoins, reconnaît l'OMS, leur prix élevé les met hors de la portée de la plupart des gens qui en ont besoin. Des nouveaux médicaments ont été aussi répertoriés pour les cancers et la tuberculose multirésistante.

La liste de nouveaux médicaments est mise à jour tous les deux ans par un comité d'experts composé de spécialistes reconnus du monde universitaire, de la recherche et des professions médicale et pharmaceutique. Cette année, le comité a souligné combien il était urgent de prendre des mesures visant à promouvoir un accès et une utilisation équitables de plusieurs nouveaux médicaments hautement efficaces, dont certains coûtent actuellement trop cher, même pour les pays à revenu élevé.

Aline Nzuzi

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Quatre écoles de Kinshasa dotées de tableaux blancs interactifs

La remise symbolique des quatre outils pédagogiques du logiciel libre Open-Sankoré destiné à l'enseignement au quotidien a eu lieu en présence du Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France, Philippe Larriue, la soirée du 20 mai dans l'enceinte de la Halle de la Gombe.

Couplée avec la remise des brevets aux enseignants congolais, la dotation des Tableaux blancs interactifs (TBI) sanctionnait la fin de la formation assurée par quatre formateurs français. Les locaux du lycée René Descartes lui ont servi de cadre en cinq séances, soit pendant cinq mercredis après-midi, a indiqué Olivier Morro. Le professeur de français est au nombre du corps enseignant du lycée français de Kinshasa formateur de leurs homologues de quatre écoles de la capitale.

La vingtaine d'enseignants bénéficiaires de la formation issus de l'Institut Gombe II, du lycée Dr Shaumba, des Collèges excellence et Saint-Frédéric étaient répartis en trois groupes, à savoir mathématiques, sciences et français. À l'occasion de la rencontre solennelle qu'a abritée l'Institut français, Jean Bosco Ngelesi a procédé à une démonstration technique en temps réel simulant une leçon de grammaire.



La remise des brevets aux enseignants congolais formés

Le professeur de français du Collège Saint-Frédéric de Kimbanseke s'est servi de l'extrait d'un texte comme support à une leçon sur les adjectifs.

Assisté d'un des formateurs, en l'occurrence Olivier Mor-

ro, il a en quelques minutes montré à l'assistance les possibilités de travail offertes par le TBI.

Et le formateur français a donné une touche finale à la démonstration en montrant l'aspect ludique du logiciel au

travers d'exercices pratiques proposés en continuité de la leçon.

Chacune des quatre écoles

formation de leurs collègues de sorte à intégrer définitivement l'usage du TBI dans l'enseignement au quotidien. Un suivi de formation des écoles sur l'intégration effective des TBI reçus dans le processus éducatif constituera la prochaine étape, le temps que les écoles apprennent les salles pour l'installation du matériel. En effet, comme l'a fait savoir Patrick Demougin, l'attaché de coopération de l'ambassade de France, il est prévu au total la remise de trois TBI par établissements. Selon la confiance faite aux *Dépêches de Brazzaville* par ce dernier, jusqu'ici seul le Collège Saint-Frédéric dispose d'un TBI, les deux autres y seront installés dans la semaine. En effet, chacun des bénéficiaires se devra d'appréter un nombre de salle équivalent à celui des tableaux offerts par l'ambassade avec l'installation requise pour entrer en possession de son équipement. Le lycée Shaumba devrait en principe accueillir ses TBI la semaine prochaine. Quant à l'Institut Gombe II et au Collège excellence, ils recevront les leurs d'ici à la fin du mois.

Nioni Masela

CINÉ ÉVÈNEMENT

Projection de Timbuktu à la Halle de la Gombe

Après avoir atteint la barre d'un million d'entrées début mars, le célèbre long métrage d'Abderrahmane Sissako, projeté dans 305 salles en douze semaines à la suite de son formidable triomphe aux Césars le 20 février, sera vu à Kinshasa le 29 mai à 19 heures, il est à l'affiche à l'Institut français.



Un extrait de Timbuktu

Sujet à plusieurs polémiques, Timbuktu (en référence à la mythique ville malienne Tombouctou) aussi titré *Le Chagrin des oiseaux*, le film dramatique franco-mauritanien du réalisateur Abderrahmane Sissako a droit à sa première projection kinoïse. Sorti le 10 décembre 2014, il a rencontré un franc succès au Fespaco à sa projection le 6 mars dernier alors qu'il était retiré officiellement de la compétition officielle une semaine plus tôt, soit le 27 février pour des raisons sécuritaires. Timbuktu a donc bénéficié d'une reprogrammation et a finalement été projeté en soirée sous haute sécurité à Ouagadougou où il a reçu des ovations. Drame de 97 minutes, Timbuktu était le seul

long métrage africain en compétition au festival de Cannes 2014 où il figurait en sélection officielle. Il y avait remporté le Prix du jury œcuménique et le Prix François-Chalais récompensant les valeurs du journalisme. Puis en février dernier, surviennent les Césars dont Abderrahmane Sissako revient les mains chargées de sept trophées que son film a raflés sur huit nominations. En plus du César du Meilleur réalisateur qui lui est personnellement dédié, le réalisateur mauritanien reçoit en plus les Césars du meilleur film, meilleur son, meilleure musique originale, meilleur scénario original, meilleur montage et meilleure photographie. Mais quelques

jours plus tard, il sort bredouille des Oscars du cinéma. Le 13 avril dernier, ce sont Les Globes de cristal, récompenses françaises décernées par la presse française dans le domaine des arts et de la culture, qui ont fait honneur à Timbuktu. Notons que le Globe du meilleur film qui lui est attribué compte donc parmi les dernières récompenses ajoutées à son palmarès.

La polémique qui ne cessait d'enfler un moment autour du film, surtout en début d'année, « tenait moins sur ses qualités cinématographiques » et ne remettait pas en cause « le génie de son réalisateur », comme le soulignait RFI. C'est plutôt sa fonction, Abderrahmane Sissako est « conseiller culturel auprès du controversé président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz » qui faisait l'objet de la controverse. Timbuktu est l'adaptation d'un évènement réel au cinéma. Il revient sur la dramatique occupation djihadiste dans le nord du Mali entre 2012 et 2013. Il y est question à la fois de religion musulmane, de terrorisme et de guerre civile malienne. Il faut savoir que suite à un attentat à Tombouctou, le tournage du long métrage s'est déroulé à Oualata, en Mauritanie, sous la protection de l'armée.

Nioni Masela

SANTÉ

Plus de cinquante mille doses de vaccins administrées aux femmes et aux enfants

Durant la commémoration de la Semaine africaine de la vaccination (SAV) du 27 avril au 3 mai sur le thème « Communauté vaccinées, communautés protégées », la RDC a organisé des journées locales de vaccination dans six provinces, à savoir Kongo-central, Nord-Kivu, Bandundu, Kinshasa, province-Orientale, Équateur et Kinshasa.

Dans les provinces non ciblées par cette organisation des journées locales de vaccination, des activités de vaccination ont été intensifiées pour permettre à tous les enfants de jouir de leur droit à la santé, seul moyen de prévenir certaines maladies de l'enfance.

Pour ce faire, des enfants de moins de 5 ans et des femmes ont été vaccinés. Selon le rapport de la coordination provinciale de programme élargi de vaccination du Kasai-Occidental, cinquante-six mille

cent quatre-vingt-onze doses de différents vaccins ont été administrées aux enfants et femmes cibles, et cela à travers quatre mille huit cent quatre-vingt-dix séances de vaccination, tenues durant la SAV organisée dans toute la province du Kasai-Occidental. Selon le rapport de la coordination provinciale du PEV, le ministère provincial chargé de la Santé publique, les administrateurs des territoires, les chefs des secteurs et les bourgmestres ont participé pour démontrer à leurs administrés l'importance et la valeur de la vaccination pour la santé et le développement de la population. Pour mener à bien toutes ces activités de vaccination, le coût opérationnel a été estimé à cent soixante mille dollars américains. Cette somme a été obtenue grâce à l'implication des partenaires dont l'OMS, l'Unicef, le Sanru et l'Accès aux soins de santé primaire.

Aline Nzuzi

FOOTBALL-CONGOLAIS DE L'EUROPE

Kebano, Ndongala, Bakambu et David Mbala les buteurs

Les Congolais ont une fois de plus parler d'eux au cours du week-end dernier dans les différents championnats nationaux européens.

L'on note de prime abord la grosse performance de deux internationaux RD-congolais du Sporting Charleroi en Jupiler Pro League en Belgique.

victoire des Carolos face à Courtrai en 8e journée de play-off. Kebano ouvrait le score dès la deuxième minute sur penalty dont il a provoqué parce que fauché dans la surface de réparation.

Quant à Dieumerci Ndongala, il a été singulièrement étincelant. C'est lui qui offre

à la 42e minute sur une passe décisive de Neeskens Kebano. À la 46e minute, Ndongala a signé son doublé de la soirée en inscrivant le quatrième but des Carolos. À la fin, Charleroi l'a emporté par cinq buts à deux, avec le cinquième but de Clément Tainmont. Mais notons que Kebano a été forcé de quitter ses coéquipiers à cause d'une blessure au genou; il pourrait ne pas disputer les deux derniers matchs du play-off du championnat de Belgique. Avec cette victoire, Charleroi occupe la quatrième place au classement de play-off de la Jupiler Pro League avec 36 points, derrière Standard de Liège qui est à 37 points. La Gantoise est l'actuel leader de la D1 belge avec 46 points, devant Anderlecht de Chancel Mbemba et Fabrice Nsakala (42 points).

En Angleterre, Yannick Bolasia a été déterminant lors de la victoire précieuse de Crystal Palace sur Liverpool par trois buts à un. Même s'il n'a pas marqué, l'attaquant congolais a délivré la passe décisive du premier but de Zaha et il a également touché la barre transversale adverse. L'on note aussi la victoire de West Bromwich Albion du capitaine des Léopards de la RDC, Youssef Mulumbu, sur le champion d'Angleterre, Chelsea par trois buts à zéro. Mais Youssef Mulumbu est resté sur le banc jusqu'à la fin du match. En Turquie, l'on souligne la saison



Kebano et Ndongala se font une selfie après un but



David Mbala de Penafiel au Portugal

Le milieu offensif Neeskens Kebano et le milieu relayeur Dieumerci Ndongala ont été les grands artisans de la large

à Khalifa Coulibaly la passe décisive du deuxième but de Charleroi à la 9e minute. Dieumerci Ndongala a inscrit le troisième but de Charleroi



Cédric Bakambu buteur de Bursaspor en Turquie

exceptionnelle de Cédric Bakambu. L'ancien joueur de Sochaux a totalisé 21 buts toutes compétitions confondues avec son club Bursaspor. Le congolais qui a finalement accepté de jouer pour les Léopards de la RDC a été buteur lors de la victoire (2-0) de son équipe sur Gaziantespor. Bakambu inscrivait son 13e en championnat. Au Portugal, Penafiel a battu Gil Vicente par deux buts à zéro, avec un but du néo-in-

ternational RD-congolais David Mbala qui était présent au stade des Léopards de la RDC à Dubaï en mars dernier. Mentionnons également que la formation de Dynamo Kiev où évolue l'attaquant international Dieumerci Mbokani a été sacrée championne de l'Ukraine, même si l'ancien buteur d'Anderlecht et du Standard n'a pas beaucoup joué, souvent laissé sur le banc des réserves.

Martin Engimo

AMICAUX FIFA

La RDC sans Bakambu, Tamata et Mpoku contre le Burkina Faso et le Cameroun

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge, a retenu vingt-cinq joueurs pour le stage de l'équipe nationale prévu pour le début du moins de juin à Mons en Belgique.

Le stage sera assorti de deux matchs amicaux Fifa, contre le Burkina Faso le 3 juin à Beauvais en France et contre le Cameroun le 9 juin à Mons. Ce stage s'inscrit dans la continuité de la préparation du match de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Gabon 2017. La RDC joue contre le Madagascar, le 12 juin, à Antananarivo. Quasiment tous les joueurs retenus ont effectué le premier stage post CAN 2015 en Guinée Équatoriale -où la RDC a arraché la médaille de bronze- organisé fin mars dernier à Dubaï aux Émirats arabes unis.

Sur la liste de vingt-cinq convoqués, l'on note l'absence du nom du milieu offensif de Cagliari en Italie, Paul-José Mpoku. Ce joueur binational -qui a pris part au stage de Dubaï- réfléchit encore avant de prendre sa décision définitive de jouer soit pour la RDC, pays d'origine de ses parents, soit pour la Belgique, pays d'adoption où il est né. L'on apprend

aussi que le défenseur Abel Tamata de PSV Eindhoven au Pays-Bas ne viendrait pas à Mons, car il est sans club à l'expiration de son contrat avec le club néerlandais où il a très peu joué. Il ne voudrait pas être blessé avant d'avoir trouvé un autre club. Déjà absent au stade de Dubaï à cause de blessure, le buteur de Bursaspor en Turquie, Cédric Bakambu (déjà 21 buts toutes compétitions confondues), son absence se justifierait par la finale de la Coupe de Turquie que va disputer son club. Florent Ibenge devra rappeler d'autres joueurs pour suppléer à ces absences. L'attaquant d'Al Saliya, Yves Diba qui s'apprête déjà à prendre ses vacances en Thaïlande pourrait être rappelé. L'on apprend aussi que les internationaux de V.Club ne pourront pas être dans le groupe parce que les Dauphins Noirs ont un match retour de barrage crucial de la Coupe de la Confédération à disputer contre Stade Malien de Bamako. Au match aller, V.Club s'était incliné dans la capitale malienne par zéro but à deux. En attendant que Bakambu et Abel Tamata soient remplacés, les vingt-cinq joueurs retenus sont les gardiens de but Joël Kiassumbua (FC Wohlen/D2 Suisse), Nicaise Kudimbana (Anderlecht/

Belgique), Parfait Mandanda (Charleroi/Belgique); les défenseurs Issama Mpeko (Kabuscorp/Angola), Christopher Oualembo (Academica Coimbra/Portugal), Cédric Mongongu (Evian TG/France), Gabriel Zakuani (Peterborough/D3 Angleterre), Joël Kimwaki (TP Mazembe), Chris Mavinga (Reims/France), Fabrice Nsakala (Anderlecht/Belgique), Abel Tamata (PSV Eindhoven/Pays-Bas).

Les milieux de terrain convoqués sont Wilson Kamavuaki (Sturm Graz/Autriche), Youssef Mulumbu (West Bromwich Albion/Angleterre), Jacques Maghoma (Sheffield Wednesday/D2 Angleterre), Nzuzi Toko (Eskisehirspor/Turquie), Neeskens Kebano (Charleroi/Belgique), Chancel Mbemba (Anderlecht/Belgique), Dieumerci Ndongala (Charleroi/Belgique). Enfin, les attaquants retenus sont Jordan Botaka (Excelsior de Rotterdam/Pays-Bas), Jody Lukoki (Pec Zwolle/Pays-Bas), Cédric Mabwati Osasuna Pampelune/D2 Espagne), Dieumerci Mbokani (Dynamo Kiev/Ukraine), Jeremy Bokila (Terek Grozny/Russie), Yannick Bolasia (Crystal Palace/Angleterre), Cédric Bakambu (Bursaspor/Turquie).

M.E.

HUMEUR

Pourquoi négliger la Carte nationale d'identité ?

C'est tout de même étonnant de constater que certains citoyens, arrivés à l'âge de la majorité et vivant dans certaines agglomérations du pays, continuent de faire fi de la Carte nationale d'identité. Cette pièce qui est une exigence citoyenne permet d'une part à une personne physique de prouver son identité et d'autre part à réaliser certaines opérations d'ordre bancaire et autres. Et il fallait attendre le déclenchement de l'opération « Mbata ya bakolo » pour que ces « négligents » affluent les centres d'identification pour se faire établir des cartes nationales d'identité.

Au même titre qu'à la naissance, la personne a droit à un acte de naissance, à la majorité la même personne se doit d'avoir une Carte nationale d'identité. C'est aussi cela un aspect du patriotisme. Le déclenchement, récemment, de l'opération « Mbata ya bakolo » à Pointe-Noire, par exemple, a soulevé quelques faits anodins. On a vu des citoyens prendre l'acte de naissance et une photo format identité, les plastifier et en faire un document de défense. Certains ont pris leurs extraits légalisés, les ont plastifiés et les ont transformés en badges. Ceci, pour espérer affronter le contrôle instauré. Quelle idée ! Or, on sait que dans les deux cas, rien ne remplace la Carte nationale d'identité.

Ce manquement, individuel ou collectif, renseigne sur l'organisation de la société. « Une carte d'identité pour aller où, je suis bien chez moi », c'est de cette manière qu'une maman ménagère prise de colère s'adressait à son époux qui l'obligeait d'aller se faire établir une Carte nationale d'identité. Comment interpréter l'attitude de cette femme ? Analphabétisme, manque d'information, ignorance ou désintérêt affiché ? On sait tous que la Carte nationale d'identité va au-delà des formalités de voyages au niveau national.

Tenez ! Des partis politiques, des associations, des équipes sportives à quelque niveau que ce soit, des organisations non gouvernementales, des administrations, des églises, des familles sont bel et bien des cadres d'organisation dont la responsabilité est aussi de sensibiliser les individus à leurs obligations citoyennes ou civiques. C'est une erreur de leur part de ne pas s'occuper de ces problématiques.

La carte nationale d'identité devrait être vue par tous comme une pièce de protection et de sureté lorsqu'on s'éloigne de sa zone de résidence. Un habitant de Pointe-Noire vivant à Tchimbamba dans le sixième arrondissement n'est pas forcément connu par d'autres compatriotes vivant à Pointe-Noire et habitant le deuxième arrondissement Mvou-Mvou. Or si quelque chose de grave arrivait à ce citoyen, lors de ses promenades, c'est à travers sa CNI qu'on va l'identifier. Plus loin, on peut lire devant les guichets de banques : « Ne peut être servi que celui qui a sa Carte nationale d'identité ou son passeport en cours de validité ».

Ceci étant, il faut bannir des phrases du genre : « Je ne serai pas au marché Tié-Tié aujourd'hui, puisque je viens d'apprendre que l'opération Mbata ya bakolo sera menée aujourd'hui dans cet arrondissement ». Il serait plutôt mieux d'entendre la population dire : « Je suis fier d'être contrôlé à chaque instant par la police car j'ai avec moi ma Carte nationale d'identité ».

Faustin Akono

KOUILOU

Le préfet Fidèle Dimou échange avec les retraités

Le préfet du département du Kouilou, Fidèle Dimou a échangé jeudi 19 mai au siège dudit département avec les membres des bureaux des associations de défense des droits des retraités de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et ceux de la Caisse des retraités des fonctionnaires (CREF) des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

En effet la fiche technique de cette rencontre remise au préfet indique principalement la situation des retraités de ces deux caisses de retraite notamment la CNSS et la CREF. Au menu : les changements intervenus à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la sensibilisation des retraités payés par virement bancaire, le paiement des retraités par virement bancaire, les arriérés de pension dus aux retraités de la CNSS, l'apurement de la dette de l'État contractée auprès des deux caisses de retraite, le paiement progressif des arriérés de pension dus aux retraités de la CNSS, les centres médico-sociaux spoliés par

l'État sans contrepartie.

Cette fiche aborde également d'autres questions des retraités comme les taux réduits de transport, la facturation au forfait raisonnable d'eau et d'électricité, l'établissement d'un relevé individuel des arriérés de pensions dus aux retraités de la CNSS, la liquidation des droits des sommes dues aux retraités décédés, l'attribution d'un siège au bureau fédéral pour le suivi des retraités, la révision de certaines pensions en tenant compte de l'inflation et du coût de la vie, la participation de confédération des retraités des deux caisses au conseil national du dialogue social (CNDS).

Au passage, ces retraités rappellent qu'en rapport avec les directives du chef de l'État, on constate qu'il y a un règlement favorable des situations liées aux travailleurs fonctionnaires. Allusion aux budgets des institutions nationales qui ont été revus à la hausse, le solde des arriérés de salaires dus aux agents de l'État, la levée des effets financiers d'avancement automatique, le passage du SMIG à 90.000 francs CFA et la régularisation des indices de salaires, suivant les nouvelles grilles (250/2015 et 300/2016).

Pour terminer, les retraités souhaitent attendre du préfet une sincère collaboration pour la résolution de leurs problèmes. Ils souhaitent à travers le préfet que leurs doléances arrivent auprès du chef de l'État qu'ils souhaitent rencontrer lors de ses séjours à Pointe-Noire.

Séverin Ibara

RDPS

Le parti dit non au changement de la Constitution du 20 janvier 2002

La décision émane du premier congrès extraordinaire du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) tenu du 22 au 23 mai à Pointe-Noire, sous les auspices de Bernard Mbatchi, président de la commission préparatoire dudit congrès.

Tenu sur le thème « Dans la paix et la concorde, unissons nos forces pour faire la politique autrement », le premier congrès extraordinaire s'est prononcé sur les questions fondamentales du parti. Il a marqué la restauration et la renaissance mais également la fin des cadres consensuels et de la situation exceptionnelle qu'a connue le RDPS depuis un certain temps. En effet, après la mort de son président fondateur, en juin 2008, le RDPS n'a cessé de battre de l'aile. Ce congrès a donc permis aux membres de ce parti de tourner la page et de recréer un RDPS nouveau en lui désignant un nouvel avenir. C'est ainsi, au cours de cette activité, les congressistes ont examiné et adopté les amendements apportés aux statuts de leur parti avant de dire non au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Seul en lice des prétendants au poste du président du parti, Jean-Marc Thystere Tchicaya a été élu à l'unanimité. Il devient le nouveau président du RDPS, en succédant à Bernard Mbatchi.

Un comité directeur de vingt-



Jean-Marc Thystere Tchicaya

cinq membres a été mis en place. Ce qui a débouché à la formation d'un bureau politique de cinquante et un membres. Ce bureau est présidé par Jean-Marc Thystere Tchicaya, le poste du 1^{er} vice-président revient à Eugene Stanislas, celui du 2^e vice-président à Antoine B, du 3^e vice-président à Jean Félix Tchicaya, du 4^e vice-président à Joséphine Castanou et celui du secrétaire général à Julien Makoundi-Tchibinda. Aujourd'hui, après cette renaissance, le RDPS doit faire face à un déficit, celui de reconquérir les espaces politiques perdus, se réimplanter sur l'ensemble du territoire national, se rassembler davantage pour aller à la conquête du pouvoir politique. C'est dans cet esprit que le nouveau président du RDPS a demandé à ses camarades de se mobiliser autour de leur valeur

afin de créer ensemble les conditions d'une alternance, tout en leur rappelant que le résultat de ce congrès n'est ni la victoire d'un camp, ni celle d'un autre. Mais le seul vainqueur est l'espoir, celui de voir le RDPS marqué de nouveau de son empreinte la vie politique nationale, a-t-il renchéri. « Je m'engage à revitaliser le RDPS, son financement, son fonctionnement et ses accords avec les partis amis. Ces accords seront revus et suivis conformément aux textes fondamentaux et aux mentions qui régissent notre parti ». C'est avec ses mots remplis d'espoir que Jean-Marc Thystere Tchicaya a demandé à ses mandants de reprendre du service et de rédiger leurs convictions afin de faire du RDPS un parti libre, indépendant, conquérant et respectueux des autres.

Hugues Prosper Mabonzo

FORUM INTERNATIONAL GREEN BUSINESS

D'importantes recommandations formulées pour asseoir l'économie verte

Après trois jours de travaux, les participants au 6^e forum international sur le Green business qui a eu lieu du 19 au 21 mai à Pointe-Noire se sont séparés sur une note de satisfaction après des échanges fructueux assortis de propositions afin que l'économie verte participe effectivement au bien-être des populations.

« Investir dans l'économie verte en Afrique centrale pour investir demain : cas de l'économie du reboisement au Congo » a été le thème de la réunion qui, trois jours durant, a rassemblé 500 participants représentant les institutions sous régionales, régionales et internationales, les chefs d'entreprises, les représentants de la société civile et des populations autochtones ainsi que les parties prenantes impliquées dans ce domaine.

Le forum a permis d'échanger sur les pratiques, les opportunités et les thématiques liées à la promotion de l'économie verte en Afrique centrale et de sensibilisation sur la participation à la Cop 21 sur les changements climatiques. Des tables rondes, des ateliers et des plénières ainsi que l'exposition des différentes entreprises et associations ont étayé les participants sur la problématique. Parmi les thèmes : Financements innovants, Initiatives sur l'hydro électricité et l'électrification rurale, Initiatives sur la valorisation et le

recyclage des déchets, Cadre réglementaire incitatif pour promouvoir l'économie verte, Présentation des programmes et initiatives du secteur public en faveur de l'économie verte, Initiative sur l'agro business, Tradition, religion et économie verte, Cuisine et environnement, Enjeux et défis des négociations internationales...

Après échanges et partage d'expériences, les participants au Green business ont formulé plusieurs recommandations et résolutions aux décideurs. À l'Union africaine, ils ont demandé la promotion de l'agenda 2063 auprès des jeunes, femmes et des acteurs de développement. À la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céecac), la promotion du système de l'économie verte en vue de sa meilleure appropriation par les parties prenantes de chaque État membre et du Forum Green business dans les États membres. Au gouvernement congolais, ils ont demandé l'adoption d'une loi d'orientation sur le Green business au Congo. À la chambre de commerce de Pointe-Noire, ils ont sollicité la mise en place d'un comité de suivi des recommandations.

« Avec le résultat louable à mon point de vue auquel nous sommes parvenus, nous venons de marquer un essai. Cet essai doit être transfor-



Quelques participants du Forum Green business/ crédit photo «Adiac»

mé si nous voulons que l'économie verte puisse passer du domaine du rêve à la réalité. Cette transformation passe par la mise en application des recommandations et résolutions que nous venons d'adopter », a dit Sylvestre Didier Mavouenzela, président du comité d'organisation.

En se réjouissant des résultats appréciables auxquels le forum a abouti, Michel Elenka, directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière et du développement

durable a déclaré « Le nombre de thèmes développés, la clarté des présentations faites par les experts nationaux et internationaux, la multitude des questions posées et les contributions apportées par les participants, le niveau des débats interactifs et les échanges fructueux qui s'en sont suivis à travers les tables rondes, les ateliers et les séances plénières, ont permis d'atteindre les objectifs de cette 6^e édition Green business. Les recommandations que vous

avez formulées devront être traduites en actes concrets aussi bien au niveau de la Céecac, en tant que tutelle de ce forum qu'à celui des gouvernements et du secteur privé ».

En 2017 aura lieu à Pointe-Noire, la 7^e édition du Forum Green business. Une occasion à nouveau pour les participants de prouver leur engagement et leur détermination de voir l'économie verte impacter positivement sur les conditions de vie des populations.

Hervé Brice Mampouya

CONCOURS D'ENTRÉE EN 6^E

Plus de 26 364 candidats inscrits à Pointe-Noire

Le concours d'entrée en 6^e aura lieu le 26 mai sur toute l'étendue du territoire national. À Pointe-Noire, tout est prêt pour accueillir les enfants dans les 58 centres retenus, a indiqué le chef de service examen et concours, Eloi Poaty Panghoud

La direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire par l'entremise du chef de service des examens et concours a rassuré au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville que, tout est prêt pour le bon déroulement du concours d'entrée en sixième le 26 mai dans tout le département.

Plus de 26 364 candidats, préalablement, inscrits sont répartis dans 58 centres retenus à Pointe-Noire et à Tchamba-Nzassi. En effet, a-t-il ajouté, les responsables des établis-



Les élèves de CM2 dans la salle de classe pendant les cours

ssements scolaires connaissent les centres d'examen de leurs candidats. « Pour l'instant nous avons environ 26 364 inscrits, mais nous recevons

aussi des retardateurs qui se présentent le jour même du concours », a indiqué le chef de service. Eloi Poaty Panghoud a, par ailleurs, lancé un message

aux candidats de ne pas avoir peur et aux enseignants d'être plus sérieux, de ne pas se verser dans les anti-valeurs. Il a ajouté que, la tenue scolaire est

de rigueur pour les élèves afin de garantir leur sécurité le jour de l'examen.

Notons que le concours d'entrée en 6^e est un examen réservé aux élèves du Cours moyen 2^e année (CM2), à la différence du Certificat d'étude primaire élémentaire (CEPE), premier diplôme du cursus scolaire, qui est réservé non seulement aux élèves de ce niveau, mais aussi à ceux qui sont passés au collège sans l'avoir obtenu et aux personnes âgées ne l'ayant pas également.

Eloi Poaty Panghoud a également rappelé les dates des autres examens d'Etat de l'enseignement général notamment, le baccalauréat 2015 prévu pour le 2 juin, le BEPC le 16 juin, le CEPE le 23 juin et le concours d'entrée à l'école d'Excellence de Mbounda à Dolisie, le 26 août 2015.

Charlem Léa Legnoki

La Socomab reçoit deux nouveaux engins chargeurs

La réception des engins destinés à la manipulation de grumes a eu lieu le 6 mai au garage de la Socomab dans l'enceinte portuaire.

François Van Bladel, directeur général de SMT Congo-Concessionnaire Volvo a remis les clés et les dossiers des engins (carte grise, assurance...) à Juste Mondelé, directeur général de la Société congolaise de manutention des bois (Socomab) en présence des représentants du Groupe Bolloré et de Socotram, actionnaires de la Socomab.

Les deux engins chargeurs L220G font partie de la

nouvelle génération des engins de manipulation de grumes. Equipés de pinces à grumes, ils offrent aussi un confort et une sécurité au conducteur. Ils sont moins polluants et ont un entretien simplifié avec en plus une réduction de consommation de carburant.

En réceptionnant les deux chargeuses, Juste Mondelé a rappelé la période difficile traversée par la Socomab, qui était en situation de cessation d'activités avant sa reprise par

le Groupe Bolloré et la Socotram, les principaux actionnaires qui ont lancé un plan d'investissement pour la redynamiser « C'est un grand jour aujourd'hui pour notre société puisqu'il y a deux ans, nous recevions un premier lot d'engins Volvo à savoir deux grumiers et deux chargeurs. Les deux engins que nous recevons aujourd'hui font partie du deuxième lot en attendant le troisième lot qui arrive en fin juin. Cette acquisition fait partie du plan d'investissement initié par le président du conseil d'administration, Wilfrid César Nguesso. Un plan qui a bénéficié du soutien des actionnaires et des administrateurs. Il vise entre autres à faire de cette société, le fleuron dans ce métier de manutention des bois et accompagner la modernisation du Port



François Van Bladel remet les dossiers des engins à Juste Mondelé

autonome de Pointe-Noire qui a initié le plan d'investissements prioritaires (PIP) » et d'ajouter « la Socomab s'évertue à faire que les forestiers qui sont ses clients soient satisfaits dans ce processus d'exportation du bois qui participe énormément au PIB de l'économie nationale ». À l'endroit des travailleurs, il a demandé qu'ils prennent bien soin du matériel nouvellement acquis et qu'aucun prétexte ne sera plus toléré désormais pour justifier une absence ou un quelconque comportement négatif au sein de la société « La récréation est terminée » a ajouté Juste Mondelé. Pour bien manipuler les engins et en assurer l'entretien, une formation a été organisée à

l'endroit des chauffeurs et agents d'entretien qui ont reçu leurs diplômes de fin de formation au cours de cette cérémonie.

François van Bladel a remercié la Socomab qui ne cesse de faire confiance à sa société depuis la signature du partenariat en 2013 en souhaitant la pérennisation dudit partenariat.

Pour tester la fiabilité du nouvel outil de travail, au volant d'un engin, Juste Mondelé, qui a bénéficié aussi de la formation à l'instar des chauffeurs a fait un bref tour des installations de la Socomab sous les applaudissements de l'assistance.



Les deux engins de la Socomab



Annnonce Total E&P Congo

Projet « Classes Renforcées » au Lycée Victor Augagneur
Concours d'entrée 2015

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves, au maximum, de nationalité congolaise seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième), pour constituer deux classes de seconde. Le concours sera organisé à Pointe-Noire du 15 au 16 Juillet 2015 à la suite d'une présélection sur dossier.

Ce dispositif d'excellence permet à ces élèves de suivre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le bac congolais, série S pour le bac français, et de les préparer à une meilleure intégration dans l'enseignement supérieur.

Le projet s'engage à prendre en charge certains frais : livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les élèves de 3ème intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3ème et de 4ème ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2) ;
- Certificat de nationalité.

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans aux dates de déroulement du concours.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire du département d'inscription du candidat ou au secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 02 au 31 mai 2015.



Annnonce Total E&P Congo

Concours d'entrée 2015 dans les classes renforcées
au Lycée Victor Augagneur

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :

- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;
- ou de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, ou, du collège d'appartenance.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au Lycée Victor Augagneur le Vendredi 10 Juillet 2015 à 10h00.

Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du Mercredi 15 au Jeudi 16 Juillet 2015 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

- Mercredi 15 Juillet 2015
 - 09h – 11h30: Mathématiques
 - 14h – 16h30: Français
- Jeudi 16 Juillet 2015
 - 09h – 11h30 : Physique chimie

Attention : les élèves doivent absolument se présenter au concours munis d'une pièce d'identité.



FOOTBALL

Rémy Ayayos : « Nous ne sommes pas qualifiés même si nous avons pris un pas sérieux »

Le président de l'Athlétic club Léopards, Rémy Ayayos, a dévoilé, le 18 mai à Dolisie, le programme de préparation de son équipe avant le déplacement du Nigeria pour y affronter Warri Wolves en match retour du tour de cadrage.

Pendant cette trêve, les Fauves du Niari ne se mettront pas au vert à l'étranger mais à l'intérieur du pays dans l'une des villes ayant une pelouse synthétique. « Nous ne sommes pas qualifiés même si nous avons pris un pas sérieux. Le staff technique a prévu un programme qui pour moi est cohérent et qui fera que nous serons au Nigeria au bon moment après avoir passé une petite mise au vert de quelques jours sur un terrain synthétique à l'intérieur du pays. Parce qu'au Nigeria, nous jouerons sur une pelouse synthétique. Et nous pensons que nous pourrions défendre notre sérieux avantage que nous avons pris ici », a commenté le président de l'AC Léopards lors de la

conférence de presse. Le 17 mai à Dolisie, l'AC Léopards a fait un pas important vers une qualification à la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération. Il ne lui reste qu'à valider cet acquis sur le terrain de l'adversaire. Mais en cas de qualification, le week-end du 5 au 7 juin, le numéro 1 des Fauves du Niari a promis jouer cette compétition qu'il avait d'ailleurs gagnée en 2012 avec les mêmes ambitions.

« De mon ADN de compétiteur, il y a la notion de gagner, obligatoirement gagner. Quand notre équipe est alignée en compétition, je pense que j'ai le devoir de l'amener jusqu'au bout. Et il en sera ainsi pour cette compétition comme nous le rêvions ».



Rémy Ayayos Ikounga justifiant le choix de la préparation sur pelouse synthétique (Photo Adiac)

Rémy Ayayos Ikounga compte sur le soutien de tous les clubs congolais pour relever ce défi. Selon ses explications, les prestations de l'AC Léopards à ce niveau de la compétition n'auront pas d'impact seulement sur le club lui-même mais sur tout

le sport congolais. Il a énuméré comme avantage, l'entrée en compétition d'un club congolais cette saison, qu'à l'étape des seizièmes de finale. Pour lui, le privilège d'aligner 4 équipes en compétition africaine n'est pas le fruit du hasard.

« Le calcul est fait selon les points glanés par les clubs de chaque pays dans les compétitions africaines. Si l'AC Léopards ne se qualifie pas dans la phase de poules, les points des clubs congolais s'amoindrissent. Et dans les calculs, cela va se ressentir aisément. Vous verrez que, soit tous les clubs congolais vont jouer les préliminaires ou l'on retiendra plus que deux clubs parce qu'il faudra un représentant en Ligue des champions et à la CAF. Une bonne route pour un parcours excellent de l'AC Léopards permettra à notre football d'avoir encore plus de chance et plus de possibilité en Afrique. » L'AC Léopards serait-il en mesure de satisfaire le public sportif congolais comme autrefois ? Le début de réponse le week-end du 5 au 7 juin à Warri dans l'État de Delta au Nigeria.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Kangou, Kivouri, Nkolo mènent le peloton des buteurs

Au terme de la manche aller du championnat national Ligue 1, la commission nationale d'organisation des compétitions de la Fédération congolaise de football a établi un classement des buteurs qui se sont distingués

Bermejin Kangou de la Jeunesse sportive de Talangaï et Rochel Kivouri de l'Étoile du Congo puis Lorry Nkolo des Diables noirs disputent la tête du classement des buteurs avec huit réalisations chacun. Ils sont suivis de près par trois autres joueurs ayant vu leur compteur s'arrêter à sept à la fin de la première manche. Rudy Guelord Bhebey Ndey de l'AC Léopards de Dolisie, Guicha Bomanayae Lema du Club athlétique renaissance aiglon et Lemina Malonga de l'Association sportive Ponténégrine devançant en effet, d'une unité, Kabangou Tsoule du FC Kondzo, Durand Makanga d'Interclub, Mavandal Nganga de la Jeunesse sportive de Poto-Poto, Moïse Nkounkou de l'Étoile du Congo et Sardège Nsouari de Patronage Sainte-Anne. Ces joueurs sont talonnés par Christ Gakoua

de Tongo FC, Bersyl Obassi de l'Étoile du Congo ayant chacun atteint la barre de cinq réalisations.

Christ Bobia de l'Interclub, Emmanuel Milandou de Patronage Sainte-Anne, Patrick Mukamvula de la JST, Nkounkou Maleka

Keké du FC Kondzo, Edson Minga de l'Interclub, Mouanda Mouloungou du FC Bilombé, Dimitri Mouckali de l'AS Cheminots, Arnaud Mpemba de l'ASP, Mvete Luyeye, Deldi Ngoyi, Chabo Ombion des Diables noirs, Parris Ngafoura de Nico-Nicoyé,



Bermejin Kangou (ici sous les couleurs de JST) mène le peloton des buteurs avec Kivouri et Nkolo (Photo Adiac)

de VClub et son coéquipier Mathieu Ossangatsama n'ont pas pu les égaler. Ils se sont arrêtés à quatre buts chacun devant Reamma Bissila de Munisport, Ekoma et Levy Ewolo d'Interclub, Césair Gandzé et Junior Makiessé de l'AC Léopards, Arnaud Mbemba de l'ASP, Mimy

Wilfrid Nkaya de JST, tous, auteurs des trois buts. La liste des buteurs n'est pas exhaustive. Notons que vingt-deux joueurs ont inscrit chacun deux buts contre plus de cinquante qui n'ont qu'un but pendant toute la phase aller.

J.G.E.

CAN U23

Claude Le Roy accuse le Ghana de triche d'âge

Dominateurs, selon les observateurs, mais battus par les Black Meteors du Ghana (0-1), les Diablotins du Congo conservent toutes leurs chances de renverser la tendance le week-end prochain à domicile. Reste à savoir dans quel contexte se disputera ce match après les accusations de triche de Claude Le Roy. En effet, le technicien français vient de jeter un pavé dans la mare. En conférence de presse, à Accra, l'ancien sélectionneur des Black Stars (2006-2008) a dénoncé une supposée triche d'âge de la part des Ghanéens : « Ce n'est pas juste. Le Congo respecte les règles et pas le Ghana. J'ai entraîné quelques-uns des Ghanéens il y a sept ans pour les qualifications pour le Championnat d'Afrique des nations (CHAN) contre le Niger. Ils n'ont pas moins de 23 ans ». S'il n'a pas nommé explicitement de joueurs, Claude Le Roy garde probablement ses preuves pour la CAF, si cette dernière ouvre une enquête. Si le Ghana et le Nigeria restent des références continentales en matière de football de jeunes, ils sont également tristement réputés pour leurs joueurs « présumés ». Les accusations du technicien français n'ont pas entraîné, pour le moment, de réponse de la partie ghanéenne. Rappelons que chaque équipe peut aligner trois joueurs de plus de 23 ans.

Tricher n'est pas gagner

Si ces pratiques ont porté leurs fruits en catégories de jeunes (4 Mondiaux U17, 6 CAN U20, 2 CAN U17 pour le Nigeria, 2 Mondiaux U17, 1 Mondial U20, 3 CAN U20, 2 CAN U17), elles touchent par contre leurs limites au plus haut niveau. Alors que les Maradona (meilleur joueur du Mondial junior 1979), Fabregas (meilleur joueur et buteur du Mondial cadet 2003), Tony Kroos (meilleur joueur du Mondial cadet 2007) ou encore Lionel Messi (meilleur joueur et buteur du Mondial junior 2005) ont ensuite tutoyé les sommets en clubs et en sélections, les « révélations » ghanéennes et nigérianes des Mondiaux de jeunes ont rarement confirmé par la suite.

On peut par exemple citer les Nigériens Isaac Promise, meilleur joueur du Mondial U20 2005 et autre Macauley Christantus, meilleur buteur du Mondial U17 2007, ou les Ghanéens Dominic Adiyiah, meilleur joueur et buteur du Mondial U20 2009 et Ismael Adho (meilleur buteur du Mondial U17 1999) qui n'ont finalement été que des brèves comètes dans l'histoire du football. L'exception à la règle reste le Malien Seydou Keita, meilleur joueur du Mondial junior 1999, et qui évolue encore au plus haut niveau, 17 ans après.

Camille Delourme

ELIMINATOIRES JEUX OLYMPIQUES DE RIO / FOOTBALL

Les Diables rouges dames tombent devant des Equato-guinéennes

L'équipe féminine des Diables rouges football n'a pas tenu le choc face au Nzalang national de la Guinée Equatoriale pour sa rentrée en compétition le samedi 23 mai au stade de Kinkala (département du Pool) lors de la manche aller du deuxième tour des éliminatoires des Jeux Olympiques.

Les Diables rouges ont été sévèrement battues sur un score de 3-0. Le coup est dur pour Joseph Mpenaya et sa troupe qui ont presque déjà dit adieu aux Jeux Olympiques de Rio de 2016. Les Congolaises ont payé le prix du manque de compétitions dans les jambes qui durait depuis sept longues années. Dès le coup d'envoi de la rencontre, ces Diables rouges ont montré leurs limites. Impressionnées par la puissance athlétique de l'adversaire, les Congolaises abusaient de longs ballons à chaque fois quand les Equato-Guinéennes se projetaient vers l'avant. Elles n'ont résisté que pendant les cinq premières minutes avant de prendre l'eau de tout bord dans les quinze minutes suivantes.

Jumaria Barbosa de Santana refroidissait les Diables rouges d'une frappe enroulée à l'entrée de la surface à la 6^e minute. La détente peu académique de la gardienne Ornella Batangou-na n'était pas suffisante pour enrayer le danger. Jade Boho Sayo, n'a fait qu'amplifier la défaite des Congolaises en réalisant un doublé. La capitaine du Nzalang national prend les commandes des opérations à la 10^e



Paulmiche Mahoungou et ses coéquipières n'ont pas marqué les esprits face aux Equato-Guinéennes (Photo Adiac)

minute en marquant dans les mêmes conditions que sa coéquipière Barbosa.

Elle scelle le sort de la rencontre à la 19^e minute en profitant d'une mauvaise lecture du jeu de la gardienne congolaise, laquelle est restée sur sa ligne pendant une balle de contre. Pour arrêter l'hémorragie, Joseph Mpenaya, le sélectionneur de l'équipe dame du Congo

prend à la 20^e minute la décision courageuse de sortir la gardienne pour remplacer Ngamakita dans les buts. Il a eu tort de titulariser la première gardienne sur la base de ce qu'elle était avant. Cette gardienne symbolisait à elle seule, le manque de sérieux dont a fait montre le staff technique au moment de la sélection. Sa titularisation confirmerait les rumeurs qui

circulaient dans le stade, selon lesquelles, des joueuses plus fraîches et plus en forme seraient écartées de la sélection au profit de celles qui seraient

de gagner son face-à-face avec l'une des joueuses de la Guinée Equatoriale montée aux avant postes.

La prestation des Congolaises à la reprise ne va pas consoler le maigre public du stade de Kinkala. Elles ont réussi à presser les Equato-Guinéennes sans pourtant marquer le but qui pourrait compter pour l'honneur. Elga Nellia Makélé Mbombi a touché les bois sur une frappe lointaine à la 57^e minute. Vanella Loufoua (58^e) et Paulmiche Mahoungou (dans les dix dernières minutes) ont fait de mauvais choix lorsqu'elles se présentaient seules devant la gardienne. La seule frappe cadrée des Congolaises était l'œuvre de Frangelle Estelle Kokolo à la 84^e minute.

A travers cette défaite, les dirigeants du football national peuvent déjà mesurer le chemin qui reste encore à parcourir à cette équipe féminine avant d'espérer livrer une prestation de qualité lors des Jeux africains de Brazzaville 2015 même si elle pourrait être renforcée. La satisfaction de tous était de voir ses filles rechausser encore leur bottines après de longues années. Il ne reste plus qu'à la Fécofoot d'organiser des compétitions dignes de nom (championnat, coupe du Congo) pour les filles en vue de redorer le blason des Diables rouges.

James Golden Eloué

vers la fin de leur carrière.

Ngamakita dont les témoignages plaident en sa faveur l'a en partie prouvé sur le terrain. Elle a joué plus de 70 minutes y compris le temps additionnel contre 20 pour la première et a réussi à stabiliser sa défense par sa bonne lecture de jeu. Elle a été mise à rude épreuve à la 43^e minute sur un coup franc qui ricoche sur le poteau avant

RÉFLEXION

L'avènement de la démocratie africaine

Depuis leur accession à l'indépendance, il y a un peu plus d'un demi-siècle, la plupart des peuples africains vivent, sur le plan institutionnel, dans des cadres formels hérités de l'ère coloniale, et donc copiés sur les démocraties européennes. Qu'ils aient fait partie de la sphère britannique, espagnole, française ou portugaise, leurs dirigeants ont tous pris comme modèle la gouvernance, réputée universelle, que le Vieux continent et les États-Unis avaient mise au point, mais qui ne prenait nullement en compte leurs propres us et coutumes.

L'Histoire, la grande Histoire, démontrera certainement que les crises qui secouent aujourd'hui le continent sont pour une large part nées de la méconnaissance, par les experts chargés de rédiger ces Constitutions, des traditions qui avaient régi pendant des siècles les peuples concernés et qui demeurent très présentes dans leur mode de vie. Elle confirmera du

même coup à quel point il est dangereux de plaquer sur une société des schémas institutionnels ayant prouvé ailleurs leur efficacité, mais qui ne collent pas à la réalité des nations concernées.

Comme tous les pays qui l'entourent et qui doivent adapter leurs institutions aux réalités du temps présent, le Congo a entrepris de moderniser sa gouvernance publique. Il a eu raison de le faire même si cela lui vaut d'être épinglé, critiqué, soupçonné, parce qu'au terme du long et difficile processus dans lequel il s'engage, sa société se trouvera vraisemblablement dotée d'institutions adaptées à ses structures et non calquées de façon artificielle sur des modèles extérieurs au continent.

L'erreur que commettent – volontairement le plus souvent – les observateurs est de croire que ce qui se trouve au cœur de la réforme en préparation est l'avenir du chef de l'État. Obnubilés par l'idée selon laquelle le changement de Consti-

tution aurait pour seul but d'assurer le maintien du Président dans ses fonctions présentes ceux-ci ne voient pas, ou ne veulent pas voir, que l'objectif poursuivi est de rédiger, puis de faire approuver par le peuple congolais la première Constitution proprement africaine du continent. S'ils prenaient la peine de regarder au lieu de fantasmer, ils s'apercevraient qu'ils font fausse route.

La preuve nous en est donnée par la façon dont Denis Sassou N'Guesso conduit le processus devant aboutir au changement de la Constitution. S'il avait voulu passer en force et imposer sa conception du pouvoir, aurait-il pris la peine d'inviter les forces vives de la nation congolaise à débattre librement avec lui comme il le fait depuis le début de la semaine dernière ? Aurait-il convié ses opposants à venir lui dire face à face ce qu'ils pensent des réformes en préparation ? Aurait-il même pris le risque de discuter avec la société civile ? Évidemment

non. Disposant d'une forte majorité au sein des deux chambres du Parlement, il aurait demandé à ses partisans de conduire le processus jusqu'à son terme et rien n'aurait pu s'y opposer.

Finalement, ce à quoi nous assistons dans le moment présent n'est pas autre chose que l'application à l'échelle nationale des règles traditionnelles qui régissent les collectivités locales. Écouter, consulter, parler, confronter les points de vue, peser le pour et le contre, débattre avant de décider est en effet la meilleure méthode pour éviter de se fourvoyer dans une impasse. Et c'est bien ce qui se passe sous nos yeux.

Il est probable que le proche avenir nous réservera bien des surprises. Mais ce qui est d'ores et déjà certain, c'est que des débats présents surgira une forme de gouvernance débarrassée des derniers poisons du colonialisme. Et, tout le monde en conviendra, ce n'est pas rien !

Jean-Paul Pigasse